



magazine

LE LIEN

m u n i c i p a l d e S a i n t - R a p h a ë l

**LES RAPHAËLOIS
AU CŒUR
DES PROJETS
DE LA VILLE**



P 10 DOSSIER

UN PANEL CITOYEN POUR AMÉLIORER LE SERVICE RENDU

TOUJOURS MIEUX INTÉGRER LE HANDICAP

P 13 DOSSIER

P 16 ENVIRONNEMENT

UN ARRÊTÉ MUNICIPAL INTERDIT LE NOURRISSAGE DES SANGLIERS



ÉDITORIAL	03	L'INTERVIEW DU MAIRE	04	DOSSIER	06	FESTIVITÉS	14
CULTURE	15	ENVIRONNEMENT	16	PATRIMOINE	17	COMMERCE	18
SPORTS	20	ASSOCIATIONS	21	SOCIAL	22	ACTUALITÉS	23
ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION	26	EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	30				

ÉDITION VILLE DE SAINT-RAPHAËL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION FRÉDÉRIC MASQUELIER, CHRISTINE RAHARD (co-directrice)
PHOTOGRAPHIES FRANCK BESSIERE, JUSTINE DELMOTTE, SELMA BERNY, CHRISTINE DELVILLE, FRANCK CLUZEL, VALÉRIA PETRINI,
AGENCE GUILLERMIN / A&TU / GOLEM, PUURFILM, MICHEL JOHNER, PUURFILM, JF DEROUBAIX, ISTOCK, DR - RÉDACTION
ALEXANDRE DEMESY (rédacteur en chef), IMMA FERNANDEZ-MORFOUACE, JEAN-LUC GUILLET, ARLÈNE ERALES, NATACHA
POPLINEAU, JEAN-CHRISTOPHE MATTEI - DIRECTION ARTISTIQUE, CONCEPTION NICOLAS PAQUETTE - MAQUETTE ORIGINALE
AGENCE GRAPHO - IMPRESSION RICCOBONO OFFSET PRESSE, TIRAGE 29 600 EXEMPLAIRES - DISTRIBUTION ADREXO
VILLE DE SAINT-RAPHAËL - 04 94 82 15 00 - ville-saintraphael.fr



Chères Raphaéloises, Chers Raphaëlois,

Chaque année à cette époque de l'année, je partage avec vous ce moment agréable de passage à une nouvelle année où il est coutume d'échanger des vœux.

Démarrer une nouvelle année c'est déjà regarder vers de nouveaux horizons. C'est se projeter dans la nouveauté des mois à venir.

C'est aussi l'occasion de jeter un regard en arrière sur l'activité de l'année passée et de tirer les enseignements en vue de commencer 2023.

Nous sommes à l'aube de cette nouvelle année qui promet d'être, au niveau municipal, riche en projets : rénovation du bord de mer, végétalisation des rues et des écoles, dynamisation des centres-villes, soutien des associations, une politique volontariste pour le sport et la culture, inclusion des plus vulnérables, recherche de l'efficacité publique, développement des dispositifs participatifs.

Nous poursuivrons, avec mes équipes, notre travail pour préserver le cadre de vie, les espaces verts et l'identité de chacun des quartiers.

Vous pourrez compter sur notre engagement et notre détermination pour continuer à faire rayonner Saint-Raphaël.

Bonne et heureuse année 2023 !

Votre Maire

Frédéric Masquelier



« C'EST DANS LA DIFFICULTÉ QU'IL FAUT ÊTRE MEILLEUR »

L'INTERVIEW DU MAIRE

Lancement des festivités de Noël

Quel bilan tirez-vous de l'année 2022 ?

Nous avons vécu des périodes difficiles face à un État toujours plus centralisé, plus directif et inefficace. La question de l'inflation en témoigne. À l'impréparation de l'État s'ajoute la lutte contre des opérateurs privés qui pour certains ont profité des spéculations pour s'enrichir au détriment des Français. Nous souhaitons que les décisions soient prises d'en bas et non d'en haut. Les Maires sont mieux à même de savoir ce qui est bon pour leurs villes.

Pour ce qui nous concerne, vous savez ma préoccupation de mieux protéger le territoire contre les inondations. Nous avons bien avancé sur nos dossiers avec des réalisations concrètes comme le bassin de Vaulongue qui est en cours de construction et le démarrage prochain des travaux du barrage de l'Aspé. Quant au Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) dont le fonctionnement était inopérant, nous avons demandé un syndicat « à la carte » pour avancer. Nous avons été entendus et les discussions avancent avec la Préfecture. Au-delà du risque des inondations, je sais

que beaucoup de Raphaëlois sont préoccupés par les questions liées au bruit ou au développement de la fibre. Aussi j'ai souhaité organiser des réunions publiques pour faire le point sur ces sujets et répondre à leurs questions. C'est aussi dans cet esprit que j'ai voulu poursuivre la concertation sur le grand projet de la Promenade des Bains par une enquête Ifop et une grande réunion publique. Cette proximité est à mes yeux essentielle.

Quelles sont vos lignes directrices pour l'année 2023 ?

Depuis mon élection, je demande aux agents de la collectivité de la rigueur et de l'action. C'est dans cet esprit que je vais poursuivre mon action contre la bureaucratie qui génère une perte de temps, coûte cher et décourage. Je constate que ce sont souvent les plus démunis qui en sont les premières victimes. Je poursuivrai également les réunions publiques sur nos projets. Je viens d'ailleurs d'échanger avec les parents des enfants scolarisés à Monge Roustan et au Petit Défend sur le projet de désimperméabilisation et de végétalisation

des cours d'école. J'ai prévu également de rencontrer les parents sur la question des cantines. Ils sont les mieux placés pour en parler et les décisions ne doivent pas être prises dans un bureau sans dialogue avec les Raphaëlois.

Concrètement, l'année 2023 va être marquée par les travaux de la Promenade des Bains; la construction du centre aéré de Valescure, la rénovation du Golf de l'Estérel et le déménagement des tennis de Baudino qui va permettre de concentrer un espace sportif à la base de loisirs. Au-delà, il y a la vie quotidienne et dans ce domaine je pense en particulier à la poursuite du recrutement et de l'investissement en matière de sécurité, au développement d'un programme des festivités, de manifestations sportives, de conférences toujours plus riches. Pour les seniors, nous prévoyons le renforcement du Relais Assistance Mobilité axé sur la livraison de courses. Il y a aussi des sujets qui ne sont pas forcément visibles mais n'en demeurent moins pas très importants et je pense en particulier à la nouvelle Délégation de Service Public dans le domaine de l'eau.

Le choix des matériaux pour le cours Guilbaud avec l'architecte en charge du projet

Les études préalables à la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) sont achevées. Quel est l'impact de ce projet ferroviaire pour Saint-Raphaël?

Ce projet sur lequel nous n'avons jamais été réellement consultés est un nouveau témoignage de la légèreté avec laquelle la Région considère les communes. Nous sommes méprisés alors que nous accueillons 900 000 usagers TGV par an. Les premières phases de cette liaison à grande vitesse entre Marseille et Nice favorisent les métropoles tandis que les phases suivantes prévoient une gare au Muy pour rejoindre Cannes en traversant l'Estérel, délaissant ainsi Saint-Raphaël qui aura comme vocation à terme de n'accueillir que les TER. Nous sommes une fois de plus laissés-pour-compte par la Région dans ce projet estimé à 8 milliards d'euros. Cette situation est inadmissible et nous n'en resterons pas là.

Les Raphaëlois comme tous les Français sont confrontés aux conséquences de l'inflation et à la crise de l'énergie. Comment est-ce que la Ville peut aider les plus fragiles?

Nous avons mis en place avec le Centre Communal d'Action Sociale, un dispositif d'aide avec un fonds de secours. Nous avons individualisé l'approche des Sans Domiciles Stables dans le prolongement des actions développées avec succès au plus fort de la crise COVID-19. Je compte sur les équipes de la Ville et je sais que les élus seront plus que jamais sur le terrain au contact de la population. C'est dans la difficulté qu'il faut être meilleur. Le service public doit être performant, réactif et responsable. Il en va de même pour toutes

les parties prenantes de la Ville et en particulier pour les commerces qui doivent être attractifs. La Ville doit vivre, son dynamisme va aider.

Les sangliers sont de plus en plus présents en Ville. Que pouvez-vous faire contre cela?

Je ne cesse d'entendre les habitants s'inquiéter de leur prolifération, et je le constate moi-même. C'est une calamité. J'ai décidé d'organiser une réunion publique en 2023 pour faire le point, expliquer ce qui peut être fait. L'ensemble des acteurs concernés sera présent et en particulier la Police Municipale, les chasseurs, le lieutenant de louveterie, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et Pizzorno qui est en charge de la collecte des ordures. En attendant, j'ai signé un arrêté qui instaure une amende majorée de 150 € aux personnes qui se livrent au nourrissage de ces animaux. C'est une des causes de leurs présences en Ville.

Vous avez rencontré les associations de la Ville. Quel bilan tirez-vous de ce temps d'échange?

Le dialogue avec nos associations est important. Je mesure leur place dans la vie et dans l'animation de la ville. Nous soutenons leurs actions par la mise à disposition de matériels et de locaux et bien sûr par des subventions. À cet égard, je trouve logique que celles qui sont attributaires d'argent public aient quelques devoirs. Dans toutes les conventions qui sont passées des conditions sont posées. L'accueil des personnes handicapées, l'insertion des jeunes en font partie et j'ai souhaité y ajouter la participation aux cérémonies patriotiques. La Ville verse chaque année plus de 1,5 million



L'INTERVIEW DU MAIRE

d'euros aux associations, il me semble normal qu'elles participent à quatre des commémorations majeures de la Ville. Il s'agit d'un devoir de mémoire, par respect pour les morts pour la France. J'ai annoncé cette décision à l'occasion de la réunion organisée il y a quelques semaines pour faire un point avec les associations sur les modalités d'accompagnement de la Ville et il m'a semblé que la salle adhérerait à ce principe. À Saint-Raphaël, les associations soutenues par la Ville qui n'acceptent pas cet effort citoyen ne recevront plus d'aide municipale ce qui est leur droit aussi. Cette délibération a été adoptée à la quasi-unanimité au Conseil Municipal.

Jean-Michel Fauvergue va intervenir dans le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Quel sera son rôle?

J'ai rencontré Jean-Michel Fauvergue en 2021 lors du Beauvau de la sécurité. Ancien patron du Raid, il est intervenu lors de la prise d'otages de l'hyper cacher en 2015 ou encore lors de l'assaut contre les terroristes du Bataclan. En matière de sécurité, il faut rechercher les meilleures compétences. Nous allons bénéficier de l'expérience et du professionnalisme de Jean-Michel Fauvergue. Dans le cadre du PICS, nous devons tenir compte du risque attentat et il est d'ailleurs intégré dans l'élaboration du projet de la Promenade des Bains.

Le quartier de La Gabelle a récemment connu de nouvelles échauffourées. Que vous inspirent ces événements?

Il n'est plus possible de poursuivre les efforts mis en œuvre dans ce quartier depuis plus d'un an maintenant avec la Communauté d'agglomération sans une véritable volonté des habitants d'améliorer leur quartier. Chacun doit prendre en la matière ses responsabilités. J'ai pris les miennes. Le soutien, les aides et le respect ne sont pas à sens unique.



Cérémonie en hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



DOSSIER

2023 : MIEUX VIVRE À SAINT-RAPHAËL

Après une phase d'études et de concertations, des travaux d'envergures vont s'engager en cette nouvelle année. Les jeunes seront concernés par la création d'un centre de loisirs et l'aménagement des cours d'écoles. Pour les sportifs, la rénovation du golf de l'Estérel et le déménagement des tennis sont au programme tandis que le front de mer connaîtra des travaux dans les ports et le début de la réalisation de la Promenade des Bains. Focus sur deux projets :

Le bord de mer à l'honneur

Cette année 2023 va être marquée par d'importants travaux sur le front de mer de Saint-Raphaël. Le réaménagement du Cours Guilbaud qui a débuté en octobre 2022 devrait se terminer au mois de mai de cette année. Il permettra aux commerçants de bénéficier de pergolas bioclimatiques et d'un environnement attractif. Ce chantier est un premier pas vers la Promenade des Bains, projet phare d'Estérel Côte d'Azur Agglomération porté par Frédéric Masquelier. Dès le mois d'octobre 2023, ces travaux d'envergure vont débuter et concerneront dans un premier temps la partie nord du front de mer du Casino de jeux à la contre-allée de Gaulle. Après la réunion publique du 13 octobre 2022 qui a rassemblé près de 1 300 personnes, un nouveau moment d'échange avec la population est prévu à la fin du premier trimestre.

Les ports Raphaëlois vont également bénéficier d'une réfection des digues et des quais du Port de Santa-Lucia pour un montant de près de cinq millions d'euros (voir page 7).

Des zones de fraîcheur favorisant la biodiversité dans les écoles

La Ville de Saint-Raphaël s'engage dans un programme de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école. En 2023, les écoles Monge Roustan et du Petit Défend vont être les premiers établissements concernés. Ces travaux qui se dérouleront durant l'été vont permettre de favoriser le bien-être des enfants en luttant contre la pollution sonore, en rafraîchissant les espaces et en préservant la biodiversité. Il s'agit également d'améliorer la gestion de l'eau et de contribuer à la recharge des nappes phréatiques. Ces deux écoles qui sont aujourd'hui imperméabilisées à plus de 90 % comptent 12 arbres pour Monge Roustan et 7 arbres pour le Petit Défend. Dans chacun des cas, deux propositions qui visent à atteindre 50 % de désimperméabilisation et un total de 30 à 40 arbres ont été présentées aux parents lors de réunions tenues par Frédéric Masquelier. Les revêtements

des sols seront également modifiés et les professeurs auront la possibilité de faire cours à l'extérieur dans des zones aménagées avec des gradins. Au Petit Défend, le plateau sportif a été au cœur des discussions. Ces réunions ont été suivies d'un temps d'échanges et une nouvelle version des projets sera proposée.



**UNE LIMITATION
DU CENTRE-VILLE**
À 30 KM/H

Depuis plusieurs semaines, plusieurs portions du centre-ville sont passées à 30 km/h. L'avenue Sankt Georgen, l'avenue des Golfs et la rue Châteaudun ont notamment été concernées par cette mesure qui va s'étendre à d'autres axes de circulation. Le but de cette démarche est d'améliorer la sécurité et de réduire les nuisances sonores engendrées par les véhicules.

« LES PORTS CONSTITUENT UN ATOUT ÉCONOMIQUE MAJEUR POUR NOTRE TERRITOIRE »

Tout au long de l'année, la Ville de Saint-Raphaël est en capacité d'accueillir 2 300 navires dans ses 5 structures portuaires. Nicolas Marty, Conseiller Municipal, délégué à la mer, au littoral et à la Régie des Ports, évoque les ports de Saint-Raphaël ainsi que les travaux en cours et à venir.

Quelle est la place des ports dans l'économie de la Ville?

Dans une commune littorale comme Saint-Raphaël, les ports sont un atout économique majeur. C'est pourquoi la Ville veille à améliorer la qualité des infrastructures et des services proposés. Les ports de Saint-Raphaël constituent l'interface entre la mer et la terre. Nous arrivons à Saint-Raphaël par la route, par le train mais aussi par la mer. Il s'agit de l'une des vitrines de notre commune. En conséquence, l'accueil des visiteurs, la qualité des services proposés aux usagers doivent être au plus haut niveau. Je salue le travail des professionnels qui développent ces activités économiques et participent à l'attractivité des ports. Nous recevons régulièrement des demandes. Ces activités étant soumises à des autorisations domaniales délivrées par la Régie des Ports nous veillons à établir un cahier des charges permettant d'assurer la qualité du service proposé et la diversité des activités. Celui qui vient à Saint-Raphaël doit y trouver l'ensemble des activités nautiques qu'il est possible de pratiquer sur un plan d'eau. Nous constatons également l'essor de la location de navires entre particuliers au travers de plateformes de mise en relation. La consommation s'étant aussi emparée de la plaisance, nous devons être particulièrement attentifs à ce phénomène dont le développement doit être concilié avec les professionnels afin d'éviter des situations de concurrence déloyale. Le modèle économique du navire de plaisance a totalement changé depuis la construction des ports de plaisance dans les années 70. Les navires étaient détenus par des propriétaires qui les utilisaient seulement quelques jours par an. Aujourd'hui, le navire de plaisance est loué, partagé dans le cadre d'un boat club. Nous devons nous adapter à ces nouveaux usages.

Quels sont les points forts des ports Raphaëlois ?

Nos ports bénéficient d'une proximité avec le centre-ville et la gare TGV. Le lien entre le port de Santa-Lucia et le centre-ville sera encore renforcé dans le cadre de la requalification du front de mer. Cette situation permet aussi d'envisager un transport multimodal. Nous avons donc près de 2 000 places de port et une gare maritime à quelques minutes d'une gare TGV et avec une facilité de stationnement. Il s'agit d'un avantage comparatif que nous souhaitons mettre en avant. Nos ports rayonnent aussi en raison de la qualité des agents de la Régie des Ports. Il faut saluer le travail quotidien effectué par ces équipes dans l'accueil des navires qui est d'ailleurs reconnu par le classement de NAVILY qui place les ports de Saint-Raphaël dans les 10 premiers ports de Méditerranée pour la qualité de l'escale.

Comment avez-vous dynamisé le fonctionnement des ports ?

Avec Michel Kaidomar, Conseiller Municipal délégué au nautisme, nous appliquons le programme proposé par notre Maire lors des dernières élections. Un volet entier était consacré à la mer, aux ports et au nautisme. S'agissant du port Santa-Lucia, une nouvelle politique tarifaire a été appliquée avec une méthode permettant de déterminer un tarif au m². Nous avons obtenu une baisse globale des tarifs d'environ 13 %. Avec le concours des services de la Ville et de Josiane Chiodi, Première adjointe, de Bernard Saby, Adjoint délégué au contrôle de gestion, nous avons également restructuré la dette existante afin de dégager de l'autofinancement pour réaliser les travaux de la digue du port de Santa-Lucia. Ce travail nous a permis de financer les travaux effectués pour sécuriser le port Santa-Lucia sans recours à l'emprunt. Nous avons commencé à travailler sur le plan d'eau en élargissant plus de 230 places. Ce

travail, qui se poursuit, est absolument nécessaire pour prendre en considération la taille des navires qui sont désormais plus grands et plus larges que lors de la construction du port dans les années 70 et nous avançons de concert avec les usagers grâce à la mise en place de l'Office de la Mer.

Quels sont les travaux envisagés dans les prochains mois ?

Depuis 2015, le Conseil municipal avait voté la réalisation de travaux pour protéger le port de Santa-Lucia des risques liés à une houle cinquantennale. Des travaux sous-marins tels que la restructuration de la digue et le traitement des affouillements des quais sont nécessaires pour envisager par la suite la modernisation des ports et du plan d'eau. Bien entendu, ce programme tient compte de la réduction de l'aléa caractérisé par le phénomène de submersion. Le port Santa-Lucia a 50 ans et la digue de 1,6 km n'a jamais subi de travaux majeurs. Au vu des tempêtes hivernales durant lesquelles des vagues peuvent atteindre 4 mètres de haut, cela était impératif. Ces travaux ont débuté à l'hiver 2022 et se poursuivront aux hivers 2023 et 2024 en trois phases. La première consiste à consolider des cavités présentes sous les quais afin de réduire leur risque d'effondrement. La digue sud du port sera également aménagée avec des enrochements de 6 à 8 tonnes, contre 2 à 3 tonnes actuellement, pour éviter qu'ils ne bougent lors des tempêtes. Elle sera rehaussée de 1 mètre 30 sur un linéaire de 100 mètres. Dans les phases suivantes, un ouvrage brise houle sera créé afin de permettre le stationnement de navires de 12 à 18 mètres ainsi qu'un « mur chasse mer » afin de contrer les houles de vent d'est. Une fois ces travaux achevés, le plan d'eau sera sécurisé et attractif. Nous continuons aussi de moderniser l'ensemble de nos ports avec notamment la rénovation de la cale de mise à l'eau à Boulouris et l'installation de lampadaires LED.



Nicolas Marty, Conseiller Municipal, délégué à la mer, au littoral et à la Régie des Ports

DOSSIER

CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE-VILLE NORD

LE CONSEIL DE QUARTIER EST SUR LES RAILS

Placé sous la présidence de Brigitte Del Vitto, le Conseil de Quartier Centre-ville Nord est composé de 32 membres. Les Conseils de Quartier (CDQ) sont des espaces de dialogue, d'échanges et de réflexion qui permettent aux habitants de la commune de s'exprimer sur tout ce qui touche à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie.

« Les Conseils de quartiers ne sont pas un gadget, ils sont une condition d'efficacité de l'action publique »

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL



Discussion animée entre les membres du Conseil de quartier

Chaque mois, le Conseil de Quartier Centre-ville Nord se réunit en séance de travail et réalise des visites de terrain pour relever tout type de problème dans ce secteur compris entre le XV^e corps et l'avenue du général Leclerc. « Nous avons mis en place une méthodologie de travail et un suivi de dossier qui nous permettent d'avoir une lisibilité de l'avancement de nos actions. Le quartier Centre-ville Nord est très étendu. La densité de sa population et sa diversité sociale sont importantes. Nous l'avons divisé en 5 secteurs. Nos visites de terrain se traduisent par des comptes rendus que nous transmettons à la Ville. Ils sont consultables par les Raphaëlois sur le site de la Commune » explique Jean-Paul Socie, Vice-Président.

Lors de ces séances toutes sortes de sujets sont abordés. « Nous traitons principalement des préoccupations urbaines : cadre de vie, environnement, urbanisme, propreté, sécurisation du cheminement piéton, stationnement, circulation... Ces dernières années, le quartier a évolué sociologiquement et physiquement. Il s'est beaucoup développé et la circulation y est plus dense. 13 000 voitures passent chaque jour sur l'avenue du général Leclerc. Dernièrement, nous

avons participé à une étude pilotée par la Ville qui porte sur la re-qualification de cette avenue. Nous sommes là pour aider à faire évoluer les choses ».

Depuis 2019, les conseils ont vu leur domaine de compétence s'élargir : « nous avons demandé à être consultés en amont des permis de construire ». Pour toute construction de plus de 10 logements, l'avis consultatif des Conseils de Quartier est obligatoire. Le Maire a souhaité étoffer le dispositif afin qu'une enquête soit également réalisée auprès du voisinage. « Nous essayons de hiérarchiser les priorités et de faire remonter à la ville les besoins, les doléances et les inquiétudes des riverains. Le premier réflexe des habitants doit être de nous consulter, nous apportons toujours une réponse ». Le Conseil de Quartier du Centre-ville Nord organise des permanences ouvertes au public les premiers samedis du mois. Ces réunions permettent aux habitants d'être mieux informés et de s'impliquer dans des projets de proximité. Prochaine rencontre le 4 février, de 10 h 00 à 12 h 00 au 3^e étage du Centre Culturel.

 **405**
associations

 **330**
associations soutenues dont
120 financièrement

 **1 600 000**
euros de subventions versées
aux 120 associations

 **51**
bâtiments municipaux mis à
disposition des associations



DOSSIER

LA VILLE SOUTIENT LES ASSOCIATIONS LE MAIRE RAPPELLE SES ATTENTES

Frédéric Masquelier a réuni les associations de Saint-Raphaël jeudi 10 novembre 2022 en présence des élus et des services de la Ville. « *Je voulais vous réunir car c'est l'un des engagements que j'ai pris. Je souhaitais en effet évoquer avec vous les modalités d'accompagnement par la Ville des associations qui œuvrent pour Saint-Raphaël,* » a expliqué Frédéric Masquelier avant d'ajouter « *le monde associatif est important parce que vous animez la ville avec des événements culturels et sportifs. Nous soutenons l'ensemble du monde associatif parce que vous intervenez pour le compte des habitants de la ville. Le terme de cohésion sociale prend tout son sens dans le cadre du monde associatif.* » .



Frédéric Masquelier échange avec des membres des associations de la Ville

Au total, 405 associations existent à Saint-Raphaël dans des domaines variés tels que la culture, le sport, le port, les activités caritatives... Au quotidien, la Ville accompagne les associations de manière diverse par un soutien financier, la mise à disposition de bâtiments, une aide logistique, la promotion et la communication ou encore par l'organisation chaque année du Forum des associations... « *En 2022, nous avons versé à 120 associations au total 1 600 000 euros d'aides. Ce montant restera stable jusqu'à la fin du mandat. La mise à disposition des équipements représente plus de 600 000 euros. J'ai souhaité que pour chaque demande le oui soit le principe et le non l'exception, c'est pour moi naturel de mettre à disposition une*

salle pour une activité associative. Nous avons également mis en place des subventions exceptionnelles comme la première licence gratuite pour les moins de 18 ans. Cela représente près de 55 000 euros, » a précisé le Maire.

Simplifier les démarches

Cette réunion a été l'occasion d'évoquer de nombreux sujets comme l'aide apportée par la commune en termes de communication pour annoncer les événements organisés sur les réseaux sociaux ou sur les journaux électroniques, au sein de l'agenda culturel, par l'envoi d'e-mailings. Le Maire a également tenu à partager son souhait de lutter contre la bureaucratie et de simplifier les démarches. « *Un portail sera mis en place sur internet avec un coffre-fort numérique pour qu'il soit possible de déposer à distance des documents et informations afin d'éviter certaines démarches,* » a annoncé Frédéric Masquelier avant de préciser les attentes de la Ville. À cet égard, le Maire a rappelé l'importance qu'il attache à l'accueil des jeunes et des personnes en situation de handicap par les associations « *nous avons mis en place la bourse au permis de conduire qui consiste à financer le permis des jeunes en contrepartie de 90 heures dans une œuvre*

d'intérêt général. C'est une façon de leur mettre le pied à l'étrier et de leur donner envie de continuer à s'engager. Nous avons également souhaité prioriser l'accès aux personnes atteintes d'un handicap. Tout le monde doit avoir accès aux activités. C'est un devoir de fournir un accompagnement notamment en termes de transport. »

La participation aux cérémonies patriotiques demandée

L'importance du devoir de mémoire a également été soulignée avec le souhait que les associations participent à 4 des 5 cérémonies patriotiques suivantes : le 29 avril pour la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, le 8 mai pour la commémoration de la victoire de 1945, le 14 juillet pour la Fête nationale, le 15 août pour l'anniversaire du débarquement des forces alliées en Provence, le 11 novembre pour l'Armistice de 1918 et l'hommage rendu aux morts. La mise en place de cette mesure s'inscrit dans la continuité d'une délibération adoptée lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2022 pour ne pas oublier les grandes dates de l'Histoire de France et les hommes et les femmes qui se sont battus pour le pays.



DOSSIER

UN PANEL CITOYEN POUR AMÉLIORER LE SERVICE RENDU

Le Panel Citoyen constitué à la demande de Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël s'est réuni pour la première fois les 21 et 22 octobre 2022 sur le thème de la sécurité et de la Police Municipale avant de se retrouver vendredi 18 et samedi 19 novembre 2022 pour travailler sur l'éducation, la jeunesse et le sport. Composé de 32 Raphaëlois sélectionnés par l'Ifop pour constituer un échantillon représentatif de la population, ce panel va participer à plusieurs ateliers destinés à auditionner les fonctionnaires pour mieux connaître leurs actions, mieux comprendre leurs contraintes et si nécessaire imaginer des pistes d'amélioration : *« la participation citoyenne n'est pas un gadget. Le panel va nous permettre de faire évoluer le service rendu. Ce n'est pas un tribunal, mais le moyen d'écouter et d'apporter des réponses. C'est un projet que je porte personnellement, »* a déclaré Frédéric Masquelier.

La sécurité préoccupation des habitants

Lors du premier atelier, le Maire a précisé *« la sécurité représente 7 % de notre budget et je sais qu'il s'agit de la 1^{re} préoccupation des habitants. »* Le lancement du premier atelier s'est déroulé en présence de Josiane Chiodi, 1^{re} Adjointe au Maire, de Frédéric Heudiard, Adjoint au Maire et référent anti-bureaucratie, d'Annie Bezin, Conseillère Municipale déléguée aux voisins vigilants et des services de la Ville. Après la présentation d'un panorama des budgets, effectifs, activités de la Police Municipale dressé par son directeur Jean-Jacques Prette en présence des élus, le panel a travaillé avec les fonctionnaires seuls avant de préparer une synthèse qui a ensuite été présentée au Maire. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant au fonctionnement global de la Police Municipale, au développement de la vidéo protection, à la collaboration entre la Police Municipale et la Police Nationale et ont salué la présence plus visible de la Police Municipale sur le terrain. Néanmoins, quelques sujets d'inquiétudes ont été évoqués : des faits de délinquance près de la gare SNCF, un déséquilibre de la présence de la Police Municipale selon les quartiers, une communication insuffisante sur les dispositifs existants (Saint-Raph alertes, Voisins vigilants...) et la prolifération des sangliers.

Le développement de la formation pour l'attractivité des jeunes

Lors du deuxième rendez-vous, le panel a travaillé sur l'éducation, la jeunesse et le sport. Ils ont présenté leurs conclusions à Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël, Frédéric Heudiard, Hafida Rami, Adjointe déléguée au sport et Max Boyer, Conseiller municipal délégué à l'éducation. Les membres ont salué l'Espace Jeunesse, la Carte Jeunes, la bourse aux permis et le professionnalisme des intervenants qui côtoient les jeunes dans les structures de la municipalité. Le panel a exprimé son inquiétude quant à la sécurité des jeunes dans leur vie nocturne et du fait de l'absence de transport la nuit. Parmi les pistes de réflexion, le panel a insisté sur la nécessité de rendre le territoire attractif pour les jeunes et les actifs en suggérant une augmentation des activités proposées et le développement d'une Maison des Jeunes plus vaste que l'Espace Jeunesse. Ce thème était fortement lié à celui de l'éducation : il est ressorti la nécessité d'attirer des étudiants sur le territoire, des problèmes de garderie, de cantine et d'accès aux centres de loisirs. Sur ces derniers points, Frédéric Masquelier a demandé aux services d'étudier la question et a évoqué le projet de création d'une cuisine intercommunale pour que les repas soient préparés

sur le territoire. Concernant la formation des jeunes le Maire a précisé : « dans ce domaine, il faut regarder les choses au plan de l'agglomération et non d'une ville. Ce que nous n'avons pas dans la Communauté d'agglomération ce sont les grandes formations généralistes. J'ai rencontré des Recteurs et des Présidents d'université sur ce sujet : il n'y a aucun espoir d'avoir une université sur le territoire. Elles sont dans les grandes villes. Il existe néanmoins des opportunités dans l'enseignement à distance et nous avons à Saint-Raphaël le Campus connecté qui ne cesse de se développer. Je considère aussi qu'à Fréjus la base nature est un lieu idéal pour accueillir des formations. Nous avons également le projet de l'école hôtelière de Lausanne qui pourrait accueillir 300 jeunes à Saint-Raphaël. Cela redonnerait du dynamisme à certains secteurs d'activité, mais nous ne serons jamais une ville comme Nice ou Aix-en-Provence. »

Favoriser la pratique du sport loisir

Le dernier thème de la journée concernait le monde sportif. Les Raphaëlois sont satisfaits de voir le nombre d'événements augmenter chaque année ainsi que l'accueil de compétitions de haut niveau. Le panel souhaiterait voir le sport hors compétition se développer et la création de structures hors associations se mettre en place comme des filets de beach-volley sur la plage ou un plateau multisports. Les aires de jeux pour enfants et l'ouverture plus fréquente du Creps au public ont également été demandées au Maire. « Nous avons instauré pour favoriser le sport une première licence gratuite. Nous avons également mis en place une académie des sports qui permet de pratiquer de nombreux sports hors compétition. Je souhaite tout comme vous que le Creps soit plus largement ouvert et je rappelle que nous avons une immense aire de jeux avec l'Estérel. Concernant le beach-volley sur la plage du Veillat ce n'est pas possible car elle est très fréquentée, mais nous pouvons l'envisager sur un autre site, » a conclu Frédéric Masquelier.



Le panel citoyen se réunira en 2023 pour travailler sur les thèmes des travaux de voirie, de la propreté, de l'urbanisme, de l'environnement de l'action sociale et de la petite enfance.



NICOLE-CÉCILE
73 ANS
RETRAITÉE

Je m'intéresse beaucoup à la commune, je suis inscrite à des conférences et à diverses activités et j'ai donc trouvé très intéressant de donner mon avis dans ce panel citoyen. C'est très interactif, nous avons des échanges avec d'autres citoyens et des élus. Nous découvrons des choses que nous ne savions pas sur la ville. J'étais très attachée au thème de la sécurité : elle est bonne à Saint-Raphaël mais il y a toujours des choses à améliorer. J'attends également avec impatience la thématique sur l'environnement car cela me tient à cœur. J'ai envie d'aborder les plantations à Saint-Raphaël. Le Maire est très ouvert j'ai beaucoup aimé nos échanges, il répond très précisément à nos questions.



SÉBASTIEN
37 ANS
EMPLOYÉ DE
BANQUE

J'entends beaucoup de personnes avoir des revendications et avant de commencer à juger je pense qu'il est intéressant de s'imprégner de certains sujets et de les connaître plus précisément avant de donner un avis. Je suis très content d'avoir été choisi pour ce panel et les thématiques sont intéressantes. J'ai découvert des choses même si je suis assez curieux et suis l'actualité de la ville. Ce panel nous permet de comprendre les problématiques du Maire et de l'équipe municipale. Je suis très fan de la Ville, je trouve qu'elle est très belle et bien gérée. Je considère que c'est une chance d'habiter à Saint-Raphaël. Je pense que le Maire est précurseur et que le panel citoyen se fera plus tard dans d'autres villes de France.



SONIA
43 ANS
ASSISTANTE DE
GESTION

J'ai toujours été très engagée dans ma ville, j'ai des enfants et je suis consommatrice des services de la ville comme l'éducation, le sport, la cantine, la garderie... J'ai des attentes et beaucoup de reconnaissance pour ce qui est proposé pour mes enfants. Je suis fière et on a beaucoup de chance d'habiter Saint-Raphaël. Je voulais voir l'envers du décor du fonctionnement d'une ville. J'ai encore appris des choses et ma fille de 16 ans va s'inscrire pour bénéficier de la Carte Jeunes. On a la chance d'avoir un Maire transparent qui tient un discours clair, net et précis. J'attends le thème de l'urbanisme car je suis inquiète de voir ma ville se moderniser et perdre ses vieux bâtiments.

QUAND LA VILLE EST UN TREMPLIN VERS LE MONDE DU TRAVAIL

Avec son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), son Espace Jeunesse et son large réseau de partenaires, la Ville aide à l'insertion dans le monde du travail de jeunes raphaëlois qui ont décroché du système scolaire et d'adultes dont le parcours a été interrompu. Un accompagnement sur mesure est nécessaire pour répondre au mieux à la diversité des situations.

DOSSIER



En 2021, près de 200 jeunes ont contacté les services du CCAS pour être aidés dans la recherche d'un emploi. Ce type de demande prend de plus en plus de place chaque année. Dans la plupart des cas, l'origine du problème est liée à un décrochage scolaire au moment du lycée. La Ville forte d'un riche réseau de partenaires, redirige les personnes concernées vers des organismes comme la Mission Locale afin de trouver des solutions adaptées à chacun. Tout commence par un travail de fond et individualisé avec l'appui de l'Espace Jeunesse qui permet aux jeunes de rédiger leur CV et une lettre de motivation. Dans certains cas, des candidatures spontanées sont déposées à la Mairie et orientées vers les commissions de recrutement pertinentes. C'est ainsi que le 1er décembre, Maxence Vasse a été

recruté par la Mairie au service des sports après avoir déjà travaillé pour ce service par le biais de l'association Corail qui aide à l'insertion professionnelle. Un tremplin pour ce jeune dont la qualité du travail était reconnue et qui a logiquement pu intégrer les équipes quand un poste s'est ouvert.

Le Maire a également la volonté de développer l'apprentissage dans la collectivité et dix personnes sont en permanence en contrat d'apprentissage dans les différents services de la Ville. Ces contrats sont un tremplin pour les Raphaëlois et permettent de donner une possibilité aux jeunes de se former, de confirmer leur choix en matière d'orientation, de réaliser un premier pas vers le monde du travail et dans certains cas d'être recrutés à l'issue de leur apprentissage.

3 QUESTIONS À **MAXENCE VASSE,** AGENT DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

« Je postulais tous les trois mois en espérant qu'un poste se libère et cela a fini par payer »

Quel a été votre parcours scolaire et professionnel ?

J'ai arrêté le lycée un an avant le bac, car j'arrivais souvent en retard. J'habitais dans le nord de la France et j'avais un long trajet à faire chaque matin. À cause de ce retard, je ratais mes examens. Je cherchais sans cesse du travail et j'ai été orienté vers la Mission Locale qui m'a fait découvrir certains métiers. J'ai travaillé dans un fast-food, mais à la fin de mon contrat je n'ai plus rien trouvé. C'est à ce moment-là que la Mission Locale m'a orienté vers Corail et que j'ai commencé à travailler à la Mairie. J'ai rejoint le service des sports où je m'occupais des infrastructures en extérieur comme le stade Louis Hon. Je réalisais également des travaux de débroussaillage.

Comment s'est passée votre embauche ?

J'avais vraiment très envie d'être embauché à la Mairie. Je postulais tous les trois mois en espérant qu'un poste se libère et cela a fini par payer. Je suis vraiment très content d'avoir été embauché. Maintenant, je travaille également dans les infrastructures sportives en intérieur, dans des salles comme à la piscine.

Quel était l'élément bloquant dans vos demandes d'embauche avant d'arriver en Mairie ?

En général, quand je postulais on me demandait mes diplômes. N'en ayant pas, je me suis retrouvé freiné dans mes recherches.

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

TOUJOURS MIEUX INTÉGRER LE HANDICAP

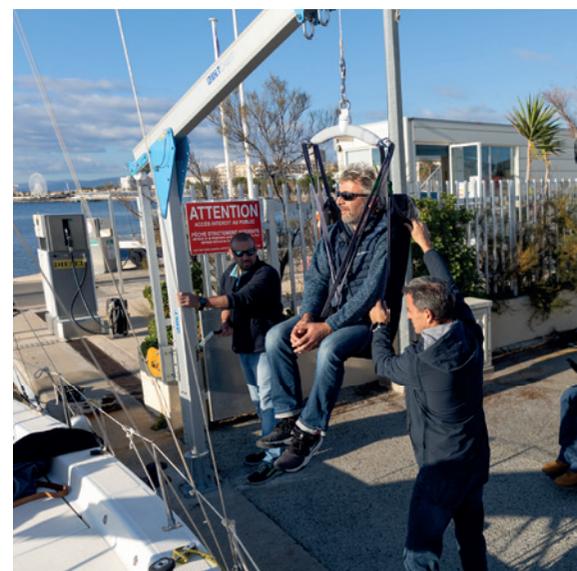
Saint-Raphaël mène une politique concrète en faveur de l'autonomie et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, pour améliorer leur qualité de vie. Cette préoccupation est intégrée à l'ensemble des projets de la collectivité en matière de stationnement, de voirie, de culture et de sport.



Pose de bandes podotactiles



Création d'une place PMR



Potence PMR au port de Santa Lucia

Stationnement

« Notre cheval de bataille, c'est la mise à la norme et le respect de la loi » explique Fabrice Morenval, conseiller municipal délégué à la Politique de l'autonomie et de l'accessibilité. « 31 places de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ont été mises aux normes en 2022, (longueur minimale de 5 m sur 3,30 m, bande d'aisance de 80 cm, pictogramme au sol...). Une dizaine de places longitudinales de 7 m ont été créées pour permettre aux personnes en fauteuils roulants d'accéder à leur véhicule par l'arrière. Ces actions se poursuivront en 2023 ». Des papillons rappelant les conditions d'utilisation de ces places et les sanctions encourues sont apposés sur les pare-brise des conducteurs en infraction.

Voirie

Dans les zones à haute fréquentation, des dispositifs de repérage sont progressivement installés sur les passages piétons et les trottoirs, pour aider les personnes malvoyantes à se repérer : potelets PMR, bandes podotactiles, fil d'Ariane, bornes de guidage...

Culture

La Ville offre aux PMR souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %, ainsi qu'à leur accompagnateur, la gratuité des événements payants comme les expositions, conférences et entrées aux musées. Un tarif réduit est prévu pour les personnes porteuses d'un handicap inférieur à 80 %. Ces mesures s'ajoutent à d'autres dispositifs : stationnement PMR à proximité des événements culturels, file d'accès prioritaire, emplacements réservés dans les salles de spectacles pour les PMR en fauteuils roulants avec sièges mitoyens pour l'accompagnant...

Sport

Au Club nautique, une activité handivoile a été créée avec un voilier Echo 90, ouvert à l'arrière et insubmersible, qui peut accueillir un fauteuil roulant. Une centaine de jeunes ont déjà bénéficié de ces sorties en mer et l'activité sera reconduite en 2023. Des places de stationnement PMR ont également été créées à proximité du club et les toilettes ont été mises aux normes. Au bassin nord du port Santa Lucia, une potence a été installée au bout du quai, près

de la station Gasoil. Elle permet le transfert des PMR du quai au bateau et vice-versa. Constituée d'une colonne pivotante articulée, elle peut supporter un siège rigide ou un fauteuil immergeable. Acquis par la Régie des Port, cette potence est utilisée à la fois par les usagers du port et du club nautique. Par ailleurs, les deux stations « Handiplage » de Beau Rivage et d'Agay ont enregistré 1 500 mises à l'eau lors de la saison estivale 2022. Au Stade Nautique la Ville a mis en place un dispositif de mise à l'eau. Un maître-nageur assure le service aux horaires d'ouverture de la piscine. Ces nouveaux dispositifs s'ajoutent à l'école Handigolf créée au Golf Tennis Club de Valescure avec le soutien de la ville. Elle constitue une première dans l'Est-Var.

Soutien aux familles

Un nouveau service sera créé en 2023 par la Ville pour accompagner les parents d'enfants porteurs de handicap. Au-delà des démarches administratives, il va favoriser l'accès aux loisirs et aux sports adaptés des jeunes concernés. (Voir page 22)



FESTIVITÉS

CARNAVAL DE SAINT- RAPHAËL

LES 4 ET 5 MARS

« L'attractivité d'une commune réside notamment dans son offre culturelle et événementielle. Si j'ai cette ambition pour notre ville c'est que je suis convaincu que c'est un mode d'épanouissement nécessaire pour nos jeunes et pour le bien-être de l'ensemble des Raphaëlois »

FRÉDÉRIC MASQUELIER, MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

Les samedi 4 mars et dimanche 5 mars, La Ville organise à Saint-Raphaël un grand week-end carnavalesque sur le thème des mondes fantastiques. Maquillages, déguisements, fanfares, animations, parades de chars... Cette année encore, de grands moments de partage et de fête attendent petits et grands pour vivre de nombreuses réjouissances en famille ou entre amis.

Prêt pour une plongée dans les mondes fantastiques? Près de 100 artistes sont attendus cette année pour animer le carnaval qui accueillera également 5 chars des carnavaliers de Nice décorés et animés. Cette fois encore, un Village du carnaval réunira des exposants et des ateliers de création de masque, de grosses têtes en papier mâché, de maquillage... Dimanche, en front de mer, la parade de chars défilera en musique, au rythme des troupes d'art de rue vêtus de costumes chatoyants. Une invitation à s'émerveiller dans une ambiance festive et colorée.

ÉVÈNEMENTS 2023

JANVIER

- Vœux du Maire à la population, le 12 janvier à 19h00 au Palais des congrès
- Conférence de 18h59 le 31 janvier, 5^e anniversaire du label

FÉVRIER

- Le Salon de l'habitat
- La Braderie du mimosa
- Carte Blanche à Roger-Pol Droit et Monique Atlan 17 et 18 février
- Le Salon du chocolat 25 au 26 février
- Animation Vacances de Printemps du 11 au 27 février

MARS

- Le Carnaval 4 au 5 mars
- Le Festival de la bande dessinée 11 au 12 mars
- Le Printemps des poètes
- L'Omnium de la riviera
- Le Swimrun

AVRIL

- Livres en fête 31 mars, 1^{er} et 2 avril
- Évènement sur la technologie 7,8,9 avril
- Le Salon des séniors
- Le Festival de la craie, 10^e édition samedi 15 avril

- Les Rencontres théâtrales
- Le Forum du handicap
- Animation Vacances de Pâques avril

MAI

- Évènement sur la philosophie 5, 6, 7 mai
- Le Pèlerinage de la Sainte-Baume
- La Fête de la Saint-Honorat
- Le Nettoyage de printemps

JUIN

- Évènement sur l'histoire, 2,3,4 juin
- Festival autour de l'histoire
- Les Rendez-vous aux jardins
- Les Résonances Urbaines
- La Fête de la musique
- La Fête de la Saint-Jean
- L'Exposition du musée Louis de Funès

JUILLET

- La Fête des terrasses
- Le Saint-Raph' Jazz Festival
- L'Estérel Futnet Cup
- La Fête Nationale du 14 juillet
- Les Lives de Saint-Raphaël
- Les Comédies du musée
- Les Feux d'artifice
- Les Marchés nocturnes
- Mômes en fête
- Partir en livre

- Les Soirées musicales de l'été
- Le Cinéma en plein-air

AOÛT

- Le Festival Provence
- La Fête de la Saint-Pierre
- La Fête de la Saint-Roch
- La Fête du 15 août
- Familles en fête
- Mômes en fête
- Classic'A Saint-Raphaël
- Les Feux d'artifice
- Le Festival Gospel
- Les Lives de Saint-Raphaël
- Le Défilé d'élégance automobile
- La Grande braderie d'été
- Les Marchés nocturnes

SEPTEMBRE

- Le Forum des associations
- La Journée des nouveaux arrivants
- La Journées du patrimoine
- Le World Clean Up Day
- La Léo Paddle Race
- Le Triathlon de la corniche d'or

OCTOBRE

- La Cité des Débats
- Octobre Rose
- La Spartan Race
- Le Roc d'Azur
- Le Festival du Rire – les 20 ans
- La Journée nationale du commerce de proximité

- Le Festival de la craie
- La Fête de la science
- La Semaine bleue
- Le Salon des santonniers 4^e édition les 14 et 15 octobre
- Halloween
- Le Salon des minéraux, fossiles et pierres précieuses

NOVEMBRE

- Le Mois du film documentaire
- Les Rencontres architecturales
- Le Salon du palais gourmand
- Les Rencontres de l'Avenir

DÉCEMBRE

- Noël à Saint-Raphaël

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...

- Les conférences de 18h59
- La Saison culturelle Salle Félix Martin et Estérel Arena
- Expositions

... ET DE NOMBREUX AUTRES
ÉVÈNEMENTS À DÉCOUVRIR!

Retrouvez toute l'actualité des évènements de la Ville sur **Facebook, Instagram**, sur le site **ville-saintraphael.fr**



À CHAQUE QUARTIER SA MÉDIATHÈQUE

CULTURE

« *Nous travaillons au quotidien à proposer une politique culturelle ambitieuse qui soit accessible à tous* » rappelle régulièrement le Maire. Cette exigence se traduit par une offre qui tient compte des quartiers. Les médiathèques du Dramont, de l'Aspé, de Boulouris et d'Agay proposent des programmes diversifiés et des services adaptés qui répondent aux attentes des publics éloignés du centre-ville.

À Saint-Raphaël, les médiathèques de quartier ont pour mission de favoriser le lien social, le partage entre générations et de lutter contre la fracture numérique. « *Nous sommes à l'écoute* » explique Cécile Pellegrin, directrice de la médiathèque. Le service « Saint-Raph numérique », initialement proposé en médiathèque centrale est désormais disponible dans les médiathèques de quartiers. « *Un médiateur assiste les usagers dans leurs démarches administratives ou encore pour l'ouverture d'un compte sur les réseaux sociaux. Il les*

accompagne dans la maîtrise de leurs tablettes, smartphones ou ordinateurs ». À Agay les collections et le mobilier de la médiathèque seront renouvelés en 2023. À Boulouris un fonds jeunesse vient d'être créé. Destiné à un public familial qui bénéficie désormais d'une nouvelle plage d'ouverture le mercredi matin, il vise également à développer des synergies avec les écoles maternelle et élémentaire attenantes. Pour renforcer cette approche, un programme culturel est proposé chaque mois aux usagers : conférences, ateliers,

spectacles et contes pour les enfants, rencontres avec des auteurs, club lecture... Le développement de ces dispositifs est soutenu financièrement par l'État à plus de 30 %.

i Saint-Raph numérique, sur rendez-vous au 04 98 11 89 24, les mercredis à Agay et les jeudis au Dramont de 15 h 00 à 16 h 00, les vendredis à Boulouris et les samedis à l'Aspé de 11 h 00 à 12 h 00. Programme culturel des médiathèques à retrouver sur ville-saintraphael.fr et sur mediatem.fr



CARTE BLANCHE À ROGER-POL DROIT ET MONIQUE ATLAN 17 ET 18 FÉVRIER 2023

Rendez-vous du savoir et de la réflexion, Carte blanche s'inscrit dans une tradition de conférences de grande qualité programmées depuis 2018 au Palais des congrès : les Rencontres de l'avenir, les Conférences de 18h59, la Cité des débats. Pour cette 5^e édition, l'écrivain et philosophe Roger-Pol Droit, l'essayiste et journaliste Monique Atlan et leurs invités approfondiront le débat et partageront leurs expertises dans une vision croisée passionnante.

i Gratuit, sur réservation au Centre culturel - 04 98 11 89 00 - billetterie@ville-saintraphael.fr

UN ARRÊTÉ MUNICIPAL INTERDIT LE NOURRISSAGE DES SANGLIERS

ENVIRONNEMENT

Depuis une dizaine d'années, tous les moyens réglementaires ouverts dans le cadre national sont mis en œuvre dans le département du Var pour réduire les nuisances occasionnées par les sangliers en zones urbaines et périurbaines. Face à la prolifération de ces animaux qui quittent le territoire de l'Estérel pour occuper l'espace public, le Maire, Frédéric Masquelier, a pris un arrêté municipal, en date du 2 décembre 2022, pour interdire toute forme de nourrissage des sangliers à Saint-Raphaël.

La présence de sangliers en ville représente un réel danger. Le fait que des concitoyens les nourrissent volontairement contribue à ce phénomène. Le Maire a souhaité que la Police Municipale puisse verbaliser les personnes qui ne respectent pas l'arrêté préfectoral du 17 avril 2012 qui interdit le nourrissage et la distribution d'aliments destinés aux sangliers présents dans le milieu naturel ouvert, urbain et périurbain. Les contrevenants

sont passibles d'une amende de 150 euros. Au-delà des nuisances et des dégâts que les sangliers causent à l'ensemble du domaine public et privé de la commune, (poubelles renversées, espaces verts et clôtures saccagés...) ils demeurent des animaux sauvages potentiellement dangereux pour la population, notamment pour les enfants lorsqu'ils s'approchent des établissements scolaires et pour les conducteurs de véhicule (charge, risque de

collisions, d'accidents de la circulation...). Une réunion publique sera organisée avant la fin du mois de février 2023 pour évoquer les problèmes et les risques liés au nourrissage, rappeler les règles en vigueur et expliquer aux Raphaëlois les mesures mises en place par la Ville, en concertation avec l'Office National des Forêts, la préfecture, les lieutenants de louveterie, les sociétés de chasses.



DÉBROUSSAILLAGE: UNE OBLIGATION POUR LES PROPRIÉTAIRES

Pour limiter les risques de propagation d'incendie, le débroussaillage est obligatoire dans les zones considérées à risques, situées à moins de 200 mètres de la forêt. Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être effectués par les propriétaires de terrains, constructions, installations et chemins. En sus de son intérêt essentiel en matière de prévention, il permet de réduire la problématique des sangliers en zone urbaine.

L'opération consiste à réduire la densité de la végétation :

- En supprimant les herbes hautes, buissons, arbustes en densité trop importante,
- En éliminant tous les bois morts, les broussailles, les herbes sèches,
- En élaguant les branches basses et certains arbres trop près des habitations,
- En respectant des distances d'espacements entre les arbres.

Hors zone urbaine, le débroussaillage doit être réalisé dans un rayon de 50 mètres autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins. En zone urbaine, ZAC ou lotissement, le débroussaillage doit être fait sur la totalité du terrain, même sans construction.

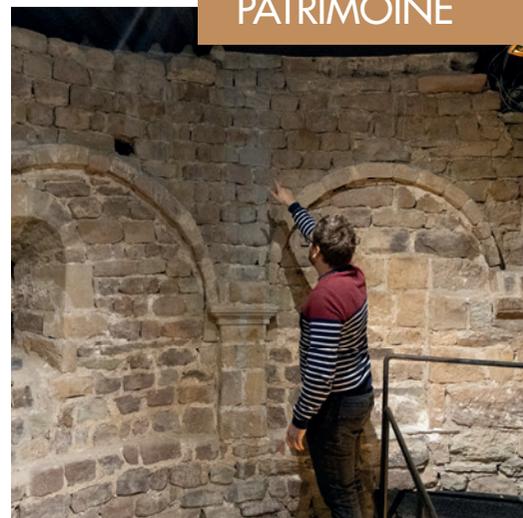
i Site de la Préfecture : <http://www.var.gouv.fr/l-obligation-de-debroussailler-a1217.html>

ÉGLISE SANT RAFÈU

TOUR, CHEVET ET CRYPTÉ,

UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER

Mille ans nous contemplent... Avec le temps des fissures et déchaussements sont apparus au niveau de la tour médiévale de l'église Sant Rafèu, comme dans les soubassements de son chevet et de la crypte antique. Attentive à la protection de son patrimoine, la Ville a fait appel aux services des Bâtiments de France et à un architecte du patrimoine qui ont préconisé des travaux de consolidation.



La désolidarisation de pierres du parement intérieur de la crypte ont été constatées.



SUBVENTIONS

27 %  MINISTÈRE DE LA CULTURE

20 %  LE DÉPARTEMENT

COÛT POUR LA VILLE

53 %  SAINT-RAPHAËL



Octobre 2022
Démarrage du chantier



2,5 mois
Durée du chantier



66392
Montant des travaux TTC

Bâtie au XI^e siècle sur des fondations antiques puis carolingiennes, l'église Sant Rafèu, dite aussi Église des Templiers, est fortifiée au cours des XIII^e et XIV^e siècles, période à laquelle est édifiée la tour qui relève des éléments défensifs côtiers commandés par le comte de Provence. C'est à la fin du XVII^e que l'église prend son aspect actuel. Désaffectée en 1906, elle est classée en 1907 au titre des monuments historiques. De 1995 à 2006, le site profite d'un vaste programme de fouilles archéologiques et de restaurations, dont la tour de 25 m est la première bénéficiaire. La commune lui adjoint alors un nouvel escalier en bois, de 129 marches, pour faciliter les visites.

État des lieux

En février 2011, une secousse sismique provoque une fissure d'une hauteur de 2 mètres à l'angle Sud-Est de la tour, ainsi qu'une légère déstabilisation des joints de l'angle Sud-Ouest. Dans l'attente des travaux, un filet de protection a été posé. D'autre part, une fragilisation de l'angle Est du soubassement du chevet est constatée, en raison d'une humidité qui a provoqué la détérioration des pierres et leur jointement. Enfin, la désolidarisation de certaines pierres du parement intérieur de la crypte, causée par la disparition progressive du mortier, doit être traitée.

Préconisations

L'architecte du patrimoine, Philippe JARD, préconise de redonner une cohésion aux angles Sud-Est et Sud-Ouest de la tour par la pose de tiges en fibre de verre. Pour l'angle Est du soubassement du chevet, il conseille, l'agrafage des pierres le long de la partie déstabilisée, avant d'endiguer l'humidification du mur par un glacis étanche au mortier hydrofuge. Concernant la crypte, l'architecte recommande la régénération du mur par injection d'un coulis dans les vides apparus à l'intérieur des maçonneries.



COMMERCES

Stéphane Iseppi, adjoint délégué à l'Économie

LA VILLE SE DOTE D'UNE CHARTE DES TERRASSES **POUR EMBELLIR LE PAYSAGE URBAIN**

L'attractivité de Saint-Raphaël repose en grande partie sur la qualité de son paysage urbain. Pour la renforcer, une charte des terrasses est à l'étude et sera mise en œuvre au printemps 2023. La Ville souhaite harmoniser l'usage de son espace public pour accompagner qualitativement le développement des occupations commerciales. Les terrasses situées sur le domaine public du cours Guilbaud, actuellement en travaux, seront les premières à se conformer aux prescriptions de la charte.



dossiers d'occupation du domaine public traités chaque année par le service Commerce

« Tous les services concernés par le domaine public travaillent à cette charte » explique Stéphane Iseppi, adjoint délégué à l'Économie, « le comité est en cours de constitution et comprendra des membres du service de l'urbanisme, des services techniques, des représentants de la Chambre des métiers, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, des commerçants... ». La Ville poursuit plusieurs objectifs, dont la préservation et la lisibilité de son espace public, la maîtrise de l'emprise au sol et le rendu esthétique des occupations commerciales. « Cette charte sera mise en place au cours de l'année 2023 qui sera une année de transition » poursuit

l'adjoint, « nous souhaitons que chacun respecte le domaine public et les règles établies. Le but est de les faire appliquer par l'engagement contractuel du commerçant. Pour qu'il comprenne ces contraintes, la charte lui sera remise au moment où il prendra contact avec la Ville pour une demande d'occupation du domaine public ».

La maîtrise du domaine public est municipale

« La Ville veut avoir un droit de regard sur ce qui est fait sur les terrasses en termes d'aménagement. La volonté du Maire est qu'à l'issue des travaux du cours Guilbaud, les entreprises qui utilisent le domaine public et auxquelles la Ville aura délivré une autorisation d'occupation aient la volonté d'investir dans du mobilier et des équipements qui soient conformes aux

prescriptions de la charte pour préserver l'harmonie » indique Stéphane Iseppi avant de préciser, « le domaine public n'est pas cessible avec la transmission d'un fonds de commerce. La Ville a toute liberté pour renouveler ou pas ses autorisations ». Les intentions de cette charte seront ajustées à la réalité du terrain, et à la morphologie de l'espace public, secteur par secteur, à commencer par le centre-ville et le cours Guilbaud. « La mise en conformité des terrasses sera progressivement déployée sur tout le territoire, mais nous n'allons pas imposer les mêmes choses en front de mer que dans la vieille ville, ou pour les installations soumises à l'Avis des Bâtiments de France. Nous voulons aboutir à un vrai partenariat tout en gardant la maîtrise du domaine public. Notre souhait est d'aller tous dans le même sens ».



VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE SUR CETTE PAGE? CONTACTEZ :

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

- 624, ch. Aurélien - CS 50 133 - 83707 Saint-Raphaël - Tél. 04 94 82 64 45 - deveco@esterelcotedazur-agglo.fr
- ou par internet : deveco.esterelcotedazur-agglo.fr/faites-vous-connaître (QR code ci-contre)

NOUVEAUX COMMERCES



ESTERELPHOTO

Photographe
Mariage, famille, immobilier

1824, avenue du Grand Defends
Port. 06 71 31 21 55

@ esterelphoto@gmail.com

↳ esterelphoto.com

f Esterelphoto

Instagram Esterelphoto



HABILLE & VOUS

Prêt-à-porter

77, rue de la liberté
Tél. 07 63 99 35 89

@ nelia_amaro@live.fr

Instagram Habilleetvous



L'INSTANT MASCULIN

Boutique Serge
Prêt-à-porter

41, rue Alphonse Karr
Tél. 04 94 95 10 83

@ linstantmasculin.boutiqueserge@gmail.com

f L'Instant masculin

Instagram [linstantmasculin.83700](https://www.instagram.com/linstantmasculin.83700)

L'ATELIER DES MERVEILLEUSES

Artisan couturière
Atelier de confection
et de retouches

Parc d'activités Epsilon II
Business Park - 212, avenue Thalès
Port. 06 84 64 01 03

@ c.beaucoup@wanadoo.fr

f L'Atelier des Merveilleuses :
Retouches – Confection



MON ASSURANCE

Courtier en assurances

Port. 06 07 79 30 74

@ monassurance83@gmail.com

↳ cabinetmonassurance.fr

f Monassurance

Instagram Monassurance83



SPA NUXE GOLF HÔTEL DE VALESCURE

Spa

55, avenue Paul l'Hermitte
Tél. 04 94 52 85 00

@ spa.valescure@najeti.com

↳ valescure.najeti.fr

f Spa Nuxe de Valescure

Instagram [spanuxevalescure](https://www.instagram.com/spanuxevalescure)

VIA AUGUSTA RÉÉDUCATION

Masso-kinésithérapie

281, traverse Jean Moulin
Tél. 04 94 54 94 39

↳ kineberaudes@gmail.com



UTILE

Supermarché

458, avenue du Général Leclerc
Tél. 04 94 55 74 30

@ utile.straphael@systeme-u.fr

↳ achatsutile.fr/localisation

f Utile Saint-Raphaël

Av. Général Leclerc

Instagram [utile.straphael](https://www.instagram.com/utile.straphael)



L'OR LEUR VA SI BIEN

En novembre dernier, deux sportifs Raphaëlois sont devenus champions du monde dans leur discipline : la taekwondoïste Daniela Souza et le triathlète Léo Bergère. Retour sur ces deux exploits majeurs qui ont marqué cette fin d'année sportive.

Daniela Souza championne du monde à 23 ans

Pensionnaire du Taekwondo Club de Saint-Raphaël (TCSR) et membre de l'équipe mexicaine de taekwondo, Daniela Souza est devenue le 16 novembre dernier la toute nouvelle championne du monde des moins de 49 kg, du haut de ses 23 ans. Un titre obtenu chez elle à Guadalajara au Mexique face à la redoutable chinoise Qing Guo et devant un public totalement acquis à sa cause.

Un petit gabarit certes, mais son explosivité, sa technique et une détermination à toute épreuve ont fait d'elle la nouvelle reine de la catégorie. Ses deux entraîneurs de club, Diana et David Sicot, ne tarissent d'ailleurs pas d'éloges à son sujet. Daniela est une grande championne et a tout pour s'inscrire dans la durée. Et comme c'est souvent le cas chez les sportifs du TCSR, elle sait également se rendre disponible pour les jeunes du club. Cela fait d'elle un modèle à suivre pour toute une génération de jeunes Raphaëlois qui ont la chance de la côtoyer régulièrement à la salle Victor Sergent.

Les planètes s'alignent pour Léo Bergère

Pensionnaire du CREPS de Boulouris et licencié à Saint-Jean de Monts en Vendée, Léo Bergère est le deuxième sportif Raphaëlois à s'être paré d'or en cette fin novembre. Après avoir flirté avec le titre suprême à plusieurs reprises, notamment en 2020 quand il termine 3^e derrière son compatriote et champion du monde Vincent Luis, 2022 aura été son année. Deuxième Français à décrocher cette couronne planétaire, à 26 ans il entre de plain-pied dans la légende de ce sport où la concurrence mondiale est rude.

Mais pour obtenir ce sacre, il aura fallu attendre la toute dernière course de ce championnat WTS et surtout un alignement de planètes idéal pour le tricolore. Il fallait déjà s'imposer lors de l'ultime course à Abu Dhabi et, surtout, que ses deux principaux rivaux pour le titre ne fassent pas mieux que 4^e et 6^e de l'épreuve. En plus de ce titre en individuel, le Saint Graal pour tout triathlète, le Boulourissien a complété son armoire à trophées déjà bien remplie en 2022 avec les titres européens sur courte distance et par équipe, glanés au mois d'août dernier à Munich. Une année exceptionnelle pour le triathlète.

Ces deux sportifs hors normes ont déjà été mis à l'honneur lors de la soirée des trophées du sport raphaëlois quelques jours seulement avant leurs exploits respectifs. Une chose est sûre : l'or leur va si bien...



Léo Bergère, sacré champion du monde de triathlon à Abu Dhabi, le 26 novembre 2022



De gauche à droite :
Diana Sicot, Daniela Souza, David Sicot

LA RÈGLE DE TROIS DU SUCCÈS DE SAINT-RAPHAËL ACCUEIL LOISIRS

Placée sous la présidence de Françoise Dromain depuis 2019, Saint-Raphaël Accueil Loisirs a pour vocation de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la commune. L'association joue un rôle fondamental en faveur du développement de la vie sociale locale. Elle apporte des réponses adaptées aux besoins de ses 800 membres, fédérés autour de 48 activités qu'animent 75 bénévoles : C'est un peu la règle de trois du succès. Après les contraintes sanitaires qui ont pesé sur ses actions, l'association a retrouvé sa dynamique avec une poussée de 169 nouveaux adhérents en 2022.

« Vous êtes l'une des associations les plus importantes de la commune. Vous menez en quelque sorte une mission de service public de par les nombreuses activités que vous proposez » a déclaré le Maire, Frédéric Masquelier, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association qui s'est déroulée le 3 décembre au centre Culturel. « Je salue votre engagement bénévole. Par la diversité des manifestations et des services que vous offrez, vous assurez le lien avec les personnes qui ont désormais choisi de vivre à Saint-Raphaël ». Des conférences, un atelier d'écriture et la reprise des voyages font partie des nouveautés 2023, en complément des activités habituelles qui connaissent un franc succès: chorale, yoga, gym, informatique, langues, randonnées, tricot, belote, broderie... « Concernant le yoga ou la gymnastique qui sont très prisés, j'ai demandé pour plus d'équité, qu'un quota de 30 % de places soit réservé aux nouveaux adhérents. La cotisation est de 35 € pour l'année et permet d'accéder à toutes les



Françoise Dromain, Présidente de Saint-Raphaël Accueil Loisirs

activités. Nous pouvons nous le permettre car nos animateurs sont tous bénévoles. Le nombre d'adhérents fait la force de cette association ».

Impliquée dans le soutien à l'économie locale, Saint-Raphaël Accueil Loisirs s'est porté acquéreur, pour la deuxième année, de 1 200 € de chèques-cadeaux auprès de l'Office de Commerce. « Ils seront à gagner lors de notre loto du 18 février. Cela plaît beaucoup à nos adhérents, car les commerçants partenaires sont très nombreux et variés. Ils ont vécu une période difficile avec la Covid, c'est important de les soutenir et de les faire travailler par

cette action ». L'association fait également preuve d'engagement dans la préservation de l'environnement, avec des ateliers de nettoyage du littoral qui se déroulent depuis une quinzaine d'années: « c'est une action concrète et citoyenne en faveur de la propreté de la ville », mais aussi dans la préservation du devoir de mémoire, « les associations sont le reflet de la Ville, il est normal qu'elles soient représentées lors des commémorations. Il faut prendre conscience de cela et participer aux manifestations de la Ville qui ne sont pas uniquement festives. J'espère que nous ne serons pas les seuls à agir ainsi ».



SOCIAL

DU NOUVEAU AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La Ville adapte son action aux besoins des Raphaëlois, notamment ceux des familles, des personnes handicapées et des seniors. Au cœur du dispositif, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) achève des travaux de modernisation et d'embellissement à la résidence autonomie Les Acacias. Il installe le Point Action Familles/Jeunes (PAF/J) dans de nouveaux locaux et crée en 2023 un service pour accompagner les parents d'enfants porteurs de handicap.

Le PAF/J propose un accompagnement à la fonction parentale et favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans. Placé sous la responsabilité d'une éducatrice spécialisée, le PAF/J déménage au mois de janvier dans des locaux plus vastes, situés au 104 chemin de la Lauve. Ils seront partagés avec un nouveau service dédié aux parents dont les enfants sont touchés par toute forme de handicap qui sera piloté par une assistante socio-éducative. Les actions et le personnel des deux structures seront mutualisés. À Saint-Raphaël, près de 300 enfants et adultes en situation de handicap ont requis en 2021 des prestations sociales. Ce service, dédié à l'information, à l'accès aux droits et aux démarches administratives, vise à répondre aux besoins exprimés et à mettre en place des actions en lien avec les problèmes identifiés. Les familles pourront s'y rendre de leur propre initiative ou sur les conseils des établissements médico-sociaux, l'Éducation nationale, les centres et instituts spécialisés, les crèches, avec lesquels la Ville travaille en étroite relation. L'accès aux loisirs et au sport adapté sera développé grâce à des partenariats initiés avec les services de la Ville et les clubs sportifs.

La résidence Les Acacias gagne en confort et en performance énergétique



La résidence Les Acacias compte 51 logements pour les seniors. Pour maintenir un haut niveau de prestations et améliorer le confort des résidents, chaque appartement vient d'être doté de climatiseurs réversibles et l'ensemble des espaces privatifs ont bénéficié d'une rénovation

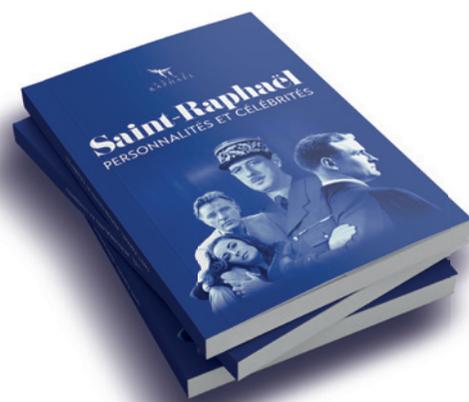
des sols. Ces travaux interviennent après la pose de fenêtres en PVC équipées de double vitrage, de volets roulants électriques et de la rénovation des salles de bains en 2019, avec l'installation d'équipements adaptés. Les façades qui présentaient des signes de vieillissement importants ont été ravalées. Une isolation thermique des murs par l'extérieur permet d'économiser jusqu'à 30% de la consommation d'énergie en limitant les pertes de chaleur et en éliminant les ponts thermiques. La finition a été réalisée par la pose d'un enduit de façade. Porté par le CCAS, ce programme de rénovation a été subventionné à hauteur de 45 % du montant total (495 427,06 € HT) par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail. La Caisse de Retraite Complémentaire Agirc-Arrco et le Conseil Départemental du Var ont contribué à son financement.

SAINT-RAPHAËL – PERSONNALITÉS ET CÉLÉBRITÉS

LE NOUVEAU LIVRE DE LA VILLE

Après avoir mis en valeur son patrimoine architectural, avec l'ouvrage *Saint-Raphaël, demeures et jardins de la Belle Époque*, la Ville valorise un autre pan de sa riche Histoire avec les personnalités dont le séjour a marqué la ville, du XIX^e au XXI^e siècle. Plus de 400 noms de souverains, d'artistes, d'écrivains sont abordés au fil des pages.

De Bonaparte à Charles de Gaulle, de Victor Hugo à Colette, de Scott Fitzgerald à Joseph Kessel, d'Eugène Fromentin à Louis Valtat, de Jacques Henri Lartigue à Helmut Newton, de Charles Gounod à Vincent d'Indy, de Lydia Yavorska à Elisabeth Taylor, d'Angelo Mariani à Yves Le Prieur, Saint-Raphaël a su attirer les grands de ce monde par son cadre naturel, son patrimoine et sa douceur de vivre. Autant de personnalités de premier plan qui ont donné ses lettres de noblesse à la cité de l'Archange : métamorphosant son devenir, éveillant les esprits, apportant un regard éclairé sur notre société et notre avenir. Depuis 2018, la Ville renoue avec ce prestigieux passé avec le lancement d'une série d'événements comme les Rencontres de l'Avenir et la Cité des débats qui invitent à réfléchir et mieux comprendre le monde. L'ouvrage évoque la venue notamment de Luc Ferry, Cynthia Fleury, Roger Pol Droit et Monique Atlan, Raphaël Einthoven, Julia de Funès, Jean Jouzel, Etienne Klein, Boris Cyrulnik, Bernard Werber ou encore Serge et Beate Klarsfeld. Des femmes et des hommes d'exception qui contribuent au rayonnement de Saint-Raphaël.



i *Saint-Raphaël – Personnalités et Célébrités* - Édité par la Ville de Saint-Raphaël - 176 pages – 20 euros. À la vente dans les lieux habituels.

À noter que le livre *Saint-Raphaël, demeures et jardins de la Belle Époque*, a été réimprimé et sera à la vente à compter du 15 janvier.

NUITS DE LA LECTURE, DU 19 AU 21 JANVIER À LA MÉDIATHÈQUE



Créées en 2017 par le Ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire et fédérer les acteurs du livre et les lecteurs, les Nuits de la lecture sont organisées depuis 2022 par le Centre National du Livre.

Transmission de connaissances et surtout de passion, la lecture revêt une telle variété de formes qu'elle permet d'atteindre un large public. Pour cette 7^e édition, « la peur » a été choisie comme thématique nationale, avec une programmation plus riche, surprenante et insolite que jamais. La Médiathèque participe à ce grand rendez-vous national. Jeudi 19 janvier à 18 h 30 à l'Auditorium Saint-Exupéry, la Médiathèque convie le public à une rencontre exceptionnelle avec Damien et

Sibylle Véron, auteurs de « Tiphaine où es-tu ? À la recherche de notre sœur ». La fratrie partagera son histoire et son combat à la recherche de leur sœur disparue au Japon en 2018. Café littéraire « spécial polar » en compagnie de l'auteur de romans policiers Denis Zott, rencontre avec la romancière Sophie de Baere, soirée de jeux en famille au Cré@lab, spectacle de contes et lectures pour frissonner en famille attendent petits et grands autour d'une programmation ludique et festive.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Organisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), le recensement de la population est une obligation légale pour les communes. Il permet de collecter de nombreuses informations sur la composition des ménages, de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, établissement de santé et de retraite...), de mieux connaître l'évolution de la population de notre commune, de notre pays. Le dernier recensement général de la population a été effectué en mars 1999. Depuis 2004, la méthode a changé : les enquêtes de recensement ont lieu chaque année, et concernent un échantillon d'adresses tiré au sort par l'Insee (8 % de logements recensés chaque année).

Au 1^{er} janvier 2022, la population raphaéloise est de 36 628 habitants (données de l'Insee publiées au 1^{er} janvier 2021). Début 2023, l'Insee communiquera le nouveau chiffre de population légale de la commune correspondant à la population raphaéloise au 1^{er} janvier 2023. Si votre adresse est tirée au sort par l'Insee dans le cadre du prochain recensement annuel, vous en serez informé par courrier en janvier 2023, préalablement au démarrage de la collecte de terrain effectuée par des agents recenseurs missionnés par la commune (et reconnaissables grâce à leur carte officielle tricolore). Vous pouvez répondre à l'enquête par Internet. Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr dès le début de la campagne de recensement.



Les éléments de réponses issus du recensement annuel sont transmis à l'Insee et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

i Cellule Fiscale - Recensement annuel de la population – Tél. : 04 94 82 15 80 - Corinne CLERE (collecte sur le terrain réalisée du 19 janvier au 25 février 2023)

8^E SALON DU CHOCOLAT ET DES GOURMANDISES LES 25 ET 26 FÉVRIER

Plus de 1 000 visiteurs se rendent chaque année au Salon du chocolat qu'organisent les élèves de la section vente du lycée Saint-Exupéry avec le concours de la Ville. Cette 8^e édition réunit une quinzaine d'exposants à la salle Blondelet, à Boulouris. Au programme de ces deux journées consacrées à la gourmandise, de savoureuses spécialités à déguster et à emporter. Tout en mettant en valeur le savoir-faire de chocolatiers locaux et de confiseurs venus de plusieurs départements, ce salon vise à promouvoir le travail des étudiants et leur parcours. L'artisanat culinaire sera également présent à travers la biscuiterie, les macarons, le pain d'épice, les pâtes de fruits, le miel et bien d'autres plaisirs. Les bénéfices générés par cet événement seront consacrés au financement d'un voyage socio culturel d'une semaine à Londres, pour les élèves participants. Une belle perspective pour ces jeunes qui voient leur investissement récompensé.



i De 10 h 00 à 18 h 00 non-stop. Entrée 2€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

SAINT-RAPHAËL RENOUVELÉE STATION DE TOURISME POUR LES 12 PROCHAINES ANNÉES

Jeudi 8 décembre 2022, la Ville de Saint-Raphaël a reçu des mains d'Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme le classement « Station de Tourisme ». Décerné par l'État, ce label distingue la mise en œuvre d'une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique. La Ville était déjà détentrice de ce classement et le voit renouveler pour une période de 12 ans. Cette distinction, très importante pour Saint-Raphaël, bénéficie de nombreuses retombées économiques, culturelles et sociales qui contribuent à la qualité de vie des habitants. Au mois d'août, le taux de fréquentation chez les hébergeurs approche 90% tandis que les visites à l'Office de Tourisme ont augmenté de 22 % par rapport à 2021. Chaque saison estivale, la population Raphaëloise triple et de nombreuses animations sont proposées. À l'été 2022, 160 événements musicaux, culturels et sportifs ont rythmé la vie de la Ville avec pour objectif de soutenir l'activité touristique et commerciale. Les commerces et les associations participent quotidiennement au rayonnement de Saint-Raphaël, une Ville où il fait bon vivre. L'été 2022 a été marqué par le retour d'une clientèle européenne de proximité, ou plus lointaine (Australie, États-Unis), mais aussi par une clientèle française attirée par l'offre culturelle, événementielle et patrimoniale proposée par la Ville.



ACTUALITÉS



ANTHÉOR CONVIVIALITÉ SOUFFLE SES 25 BOUGIES

L'association de quartier « Anthéor Convivialité » a pour vocation de donner aux Anthéoriens l'occasion de mieux se connaître, de se retrouver et de s'entraider si besoin. Pour fêter ses 25 ans d'existence, cette association présidée par sa fondatrice, Monique Serrano, organise une soirée dansante avec repas et animation, le samedi 4 février à 19 h 00, au Mas de l'Esterel BTP Village de vacances, à Agay.

i Tarif : 48€ - Réservation : antheor.convivialite@orange.fr ou par téléphone : 06 81 00 10 35

LES NAISSANCES

Bienvenue à nos bébés

MALEEK, le 11 octobre, de Dorothée BONAVENT et Fayssal ZEMIRLI

MARLON, le 17 octobre, de Chloé GAVET et Arthur BINOT

ELYNE, le 23 octobre, de Zouhour BEN AHMED et Oicim MTAOUAA

GABRIEL, le 31 octobre, de Victoria TIRARD-COLLET et David COGNET

OUMNIA, le 13 novembre, de Sofia MOUFAKKIR et Abdelilah MOUFAKKIR

ELENA, le 15 novembre, de Laura GREGORIO et Benjamin WYRZYKOWSKI

EVAN, le 21 novembre, de Laetitia TASSENOY et Damien FAISOLE

VALENTIN, le 23 novembre, de Laura COLIN et Jean-Christophe GALLO

LILIE, le 24 novembre, de Emmanuelle HAUTBOUT BERTHE et Jeremy BERTHE

ALMA ET GIULIA, le 24 novembre, d'Anaïs MAGAIL et Jérémy ROIG

ROMY, le 26 novembre, de Cécilia BLONDEEL

Promenade des Bains

UNE ADRESSE MAIL POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES HABITANTS

Dans la continuité de la concertation publique qui s'est déroulée du 1^{er} juillet au 31 août et de la réunion publique du 13 octobre 2022 qui a accueilli près de 1 300 participants, Estérel Côte d'Azur Agglomération continue d'échanger avec la population sur le projet de réaménagement du bord de mer. Une adresse mail promenadedesbains@esterelcotedazur-agglo.fr est mise en place pour recueillir les questions et les remarques sur le sujet. La Communauté d'agglomération apportera des réponses sous 15 jours. Ce dispositif s'ajoute à la mise en place depuis le 1^{er} juillet du kiosque d'information situé au Pont d'Arcole à Fréjus. Retour sur des questions récurrentes.

Comment vont se dérouler les travaux ?
Est-ce que l'on va tout bloquer pendant 3 ans ?

Les travaux sont programmés pour débuter en octobre 2023 jusqu'au mois de mai de chaque année afin de permettre aux saisons touristiques de se dérouler dans les meilleures conditions. Le chantier sera certainement organisé par secteurs géographiques afin de maintenir les flux et les accès piétons. Ainsi, par exemple, une première séquence de travaux pourra débuter sur une portion de la promenade entre les façades des bâtiments et le milieu des voies de circulation pour maintenir un flux côté mer. Une fois cette partie achevée, le chantier basculera sur la portion située côté mer pour libérer le passage et la circulation côté ville. Dans certains cas, il pourra commencer côté mer et se poursuivre côté ville. Par cette technique de « chantier glissant », l'objectif est de minimiser les nuisances ou les contraintes d'accès à des

périodes plus restreintes et de ne pas « tout bloquer » pendant 3 ans. La Promenade sera donc impactée par secteurs et par périodes successives de travaux.

Pourquoi réduire le nombre de voies de circulation ?

C'est la suppression de places longitudinales de stationnement qui doit permettre de fluidifier le trafic dans le cadre des aménagements. La réduction du nombre de voies n'est pas un principe en soi et ne sera pas systématique. Le projet tiendra évidemment compte des spécificités de chaque secteur.

Le sens de circulation sera-t-il impacté ?

Non. Le double sens à Fréjus et le sens unique à Saint-Raphaël seront maintenus.

Quel va être l'impact sur les places de stationnement ?



Promenade de Lattre de Tassigny à Saint-Raphaël

Environ 400 places de stationnement vont être supprimées à Fréjus et une centaine de places à Saint-Raphaël. Pour y remédier, un parking souterrain d'au moins 360 places va être construit sous la Place de la République à Fréjus-Plage. Concernant le stationnement en surface à Fréjus, les voies seront adaptées pour conserver des places de livraison, de dépose minute sur le boulevard de la Libération et 50 places de stationnement pour les véhicules légers sur le boulevard d'Alger. À Saint-Raphaël, cette évolution a déjà été anticipée avec la création du parking Bonaparte sachant que par ailleurs l'ensemble des parkings de la ville peuvent accueillir plus de 1 600 véhicules.

Que vont devenir les marchés ?

Les marchés seront maintenus, mais seront certainement réorganisés pour tenir compte de la nouvelle configuration de l'espace public et notamment la plantation de 1 000 arbres de 50 essences différentes.

Et les commerces ?

Les commerçants vont être consultés afin de connaître leurs attentes et d'écouter leurs remarques. Ils seront les premiers bénéficiaires de l'amélioration de l'espace public destinée à redynamiser le territoire. La Communauté d'agglomération souhaite que les commerçants l'accompagnent dans cette ambition en respectant par exemple une charte des terrasses. Ce sujet concerne les choix opérés par chacune des villes, il n'est pas directement intégré au projet.

Que va-t-il se passer Place de la République ?

Le projet comprend la réalisation d'un parking souterrain de 300 places minimum. La Place de la République sera totalement réaménagée avec un renforcement du couvert végétal et un verdissement de l'espace garantissant une grande qualité de jeu pour les boulistes. Les établissements publics seront entièrement reconstruits.

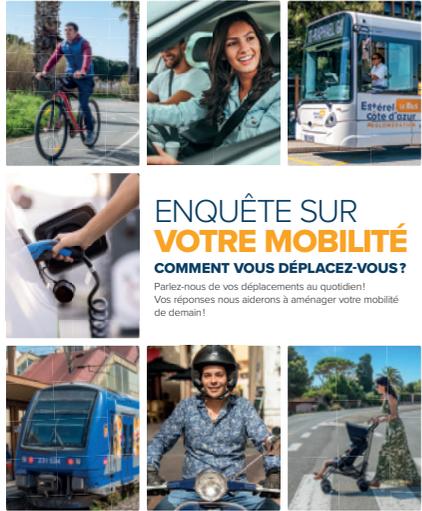


Place de la République à Fréjus

EXPRIMEZ VOS HABITUDES DE DÉPLACEMENT SUR LE SITE « J'ACTIVE MA MOBILITÉ »

Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est dotée de « J'active ma mobilité », une plateforme participative dédiée au transport et à la mobilité qui permet à chacun d'exprimer ses habitudes de déplacement mais aussi ses attentes et les difficultés rencontrées en matière de mobilité.

Plus qu'une enquête ponctuelle, « J'active ma mobilité » permet un diagnostic permanent. L'utilisateur peut à tout moment faire évoluer son profil pour faire connaître ses besoins et contribuer à l'évolution du réseau. Grâce à l'ensemble des données collectées, Estérel Côte d'Azur Agglomération peut adapter, enrichir ou réorienter son offre. Lorsqu'un usager indique son trajet, l'application propose, lorsqu'il est possible, une alternative et indique l'économie réalisée, l'effet sur l'environnement et d'éventuels avantages au plan de la santé si une activité sportive (comme le vélo ou la marche) est proposée sur le trajet. Cette application cible en particulier les déplacements domicile-travail et domiciles-école. Elle intéresse également les entreprises dans l'élaboration de leur plan de déplacement ainsi que les établissements d'enseignement et a été présentée aux réseaux économiques du territoire.



ENQUÊTE SUR VOTRE MOBILITÉ
COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS ?
Parlez-nous de vos déplacements au quotidien!
Vos réponses nous aideront à aménager votre mobilité de demain!

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE SUR
jactivemamobilite.fr



+ **RENDEZ-VOUS SUR:** jactivemamobilite.fr pour s'inscrire puis suivre les instructions reçues par mail

AVEC « WIIIZ », 20 BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN 2022



Estérel Côte d'Azur a pour objectif d'implanter plus de 100 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire d'ici fin 2026.

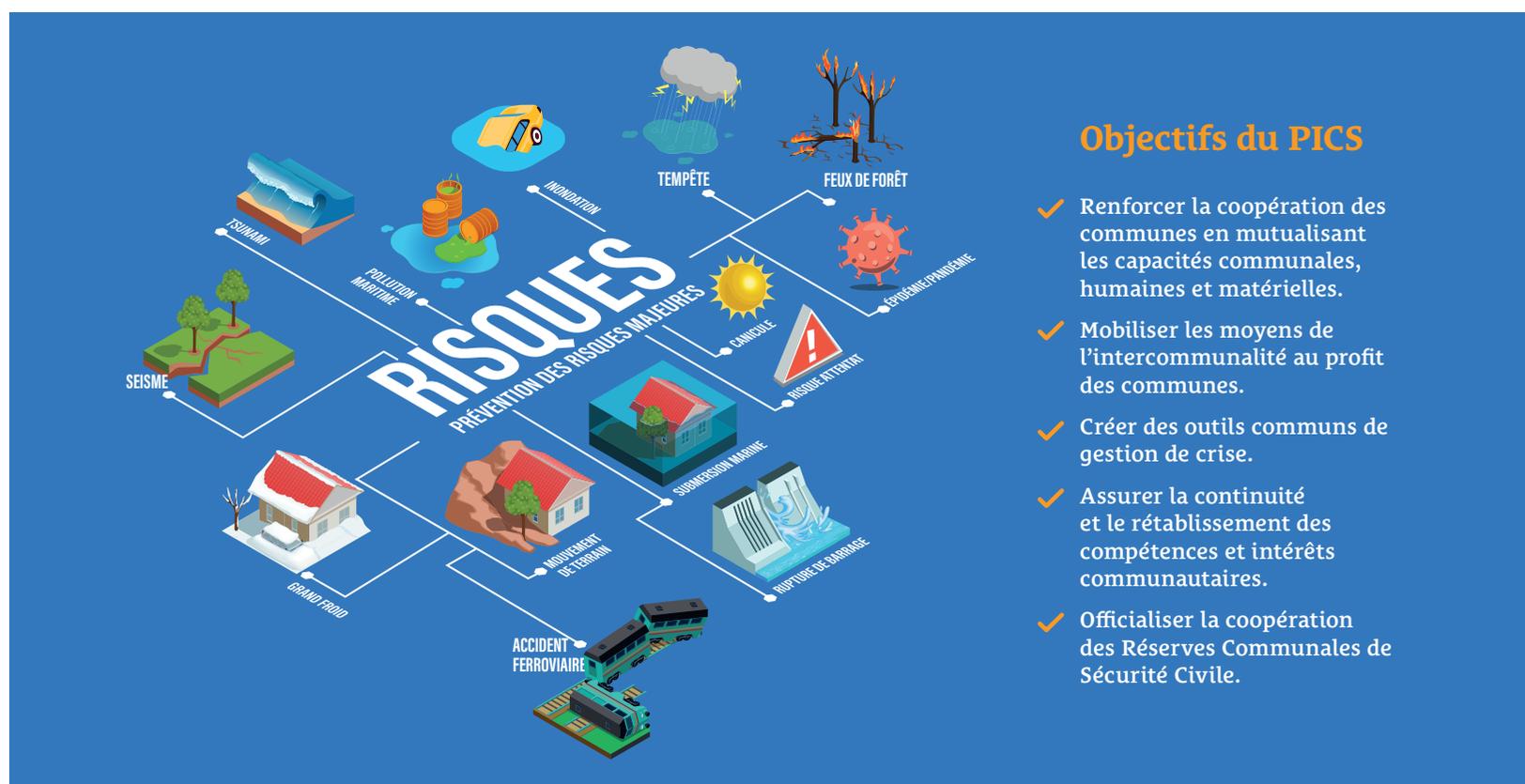
En partenariat avec le réseau de bornes de recharge électriques « Wiiiiz », 20 bornes ont été installées sur les places de stationnement en voirie publique en 2022. Chaque borne a deux points de charge équipés de deux types de prises : une prise permettant une charge accélérée de 22 kva et une prise domestique pour les petits véhicules, cycles ou scooters. Pour une ZOÉ 50 branchée sur la partie 22kva, il faudra une heure de charge pour obtenir 125 kilomètres d'autonomie pour un coût de 3 euros. Afin de déployer ces bornes, Estérel Côte d'Azur Agglomération a déjà investi près de 450 000 €. La Communauté d'agglomération va poursuivre cet effort. Ainsi, plus de 30 bornes seront installées en 2023.

Une des 20 bornes installées avenue du XV^e Corps à Saint-Raphaël

Ensemble contre les risques majeurs

UN PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE POUR 2024

Le Président de l'agglomération Estérel Côte d'Azur engage le territoire dans l'élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Prévues par le Pacte de Gouvernance, cette nouvelle réponse opérationnelle repose sur le principe de solidarité des communes et la mutualisation des moyens face aux situations de crise. Le PICS est obligatoire dès lors qu'une commune membre a l'obligation de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et c'est le cas de l'ensemble des communes du territoire.



Le PICS est chargé d'organiser, sous la responsabilité du président de l'EPCI-FP*, la solidarité et la réponse intercommunales au profit de toutes les communes membres face aux situations de crise. Sa finalité est de fournir l'expertise, l'appui, l'accompagnement et la coordination du territoire en matière de planification ou lors des crises pour gérer plus particulièrement la solidarité territoriale. Il ne se substitue pas aux plans communaux de sauvegarde. Il les complète si besoin et les renforce. Ainsi, chaque maire conserve la direction des opérations de secours dans sa commune. Le dispositif du PICS est en revanche exclusivement déclenché par son président, sur demande d'un ou plusieurs maires de l'EPCI.

« Notre vocation n'est pas de se substituer aux PCS mais bien de les compléter, de définir les compétences de chacun afin de développer les solidarités entre territoires. L'idée est de mettre à disposition des communes sinistrées, les moyens intercommunaux adaptés. En cas de crise majeure, les centres d'accueils, les services informatiques et

les personnels auront par exemple vocation à se mutualiser. Chaque commune bénéficiera de ce plan sous convention du Président. À terme, nous ne manquerons pas de réaliser des exercices grandeur nature en collaboration avec nos partenaires afin de garantir l'efficacité de ce plan », Pierre Cordina, conseiller communautaire en charge du PICS.

Ce plan est composé de différents volets : présentation des 5 communes membres ; diagnostic des risques majeurs du territoire, accompagné d'une cartographie (risques naturels, risques technologiques, risques sanitaires, risque attentat et diagnostic des enjeux humains, économiques, environnementaux, immobiliers...); recensement des moyens intercommunaux, communaux, publics et privés ; fiches action sur la conduite à mener en cas d'événement.

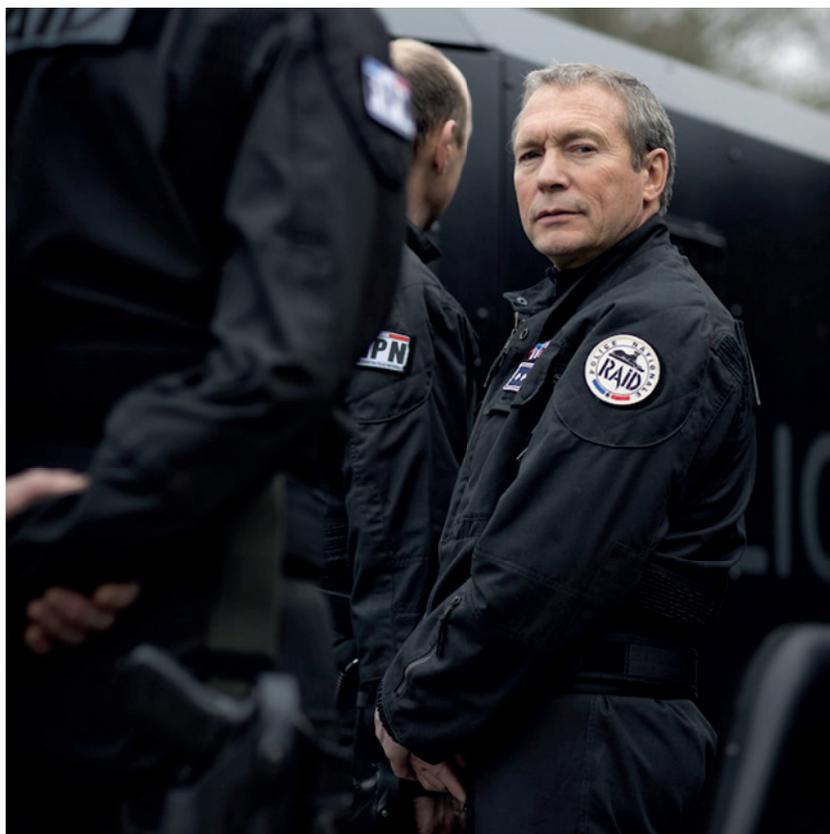
Les travaux engagés prendront plusieurs mois. L'ambition est d'aboutir à l'automne 2023 pour être opérationnel en 2024.

* Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Pour Jean-Michel Fauvergue,
ancien chef du Raid :

« L'INTERCOMMUNALITÉ EST UNE VRAIE FORCE D'ACTION DANS LE RISQUE ATTENTAT »

Jean-Michel Fauvergue a dirigé le Raid - unité d'élite de la Police nationale - entre 2013 et 2017. À la demande de Frédéric Masquelier, il va mettre son expérience au service de l'agglomération Estérel Côte d'Azur pour appréhender le risque attentat dans le futur PICS. Sa mission permettra d'établir un plan adapté aux nouveaux enjeux de Sécurité et d'approfondir la formation des policiers municipaux du territoire. Il nous partage sa vision de ce dossier.



Quel sera votre rôle dans le PICS ?

Ancien policier pendant quarante ans, étant intervenu en tant que chef du Raid sur des événements majeurs mais aussi ancien député porteur de la loi sur la sécurité globale, je suis aujourd'hui consultant chez ATID. Avec une équipe de spécialistes d'anciens du Raid, je suis à même d'apporter une parole d'expert en matière d'antiterrorisme et d'attaques d'envergure mais aussi de prévention... C'est une réflexion développée notamment dans l'ouvrage que j'ai rédigé avec Alice Thourot que nous avons intitulé « Sécurité globale, solutions locales » mais aussi un sujet dont j'ai eu l'occasion de débattre avec Frédéric Masquelier lors du Beauvau de la Sécurité en 2021.

Dans le cadre du projet de la Promenade des Bains, comment le risque attentat est-il pris en compte ?

Le risque attentat spécifiquement terroriste mais aussi le risque attaque généralisée d'un individu ou d'un véhicule, sera naturellement pris en compte dans un second chapitre particulier de la Promenade des Bains.

Vous êtes notamment intervenu lors de la prise d'otage de l'Hyper Cacher en 2015 ou encore lors de l'assaut contre les terroristes au Bataclan. Selon vous, la législation pour prévenir les actes terroristes est-elle à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui ?

Il y a des textes qui prévoient cela au niveau intercommunal notamment ceux votés en 2021 et en 2022*. Et ce travail de fond de consultation que je vais mener pour Estérel Côte d'Azur sera justement destiné à mettre en conformité le futur plan avec ces textes-là. Mais dans le cadre de ce type de menaces, il est bien évident que tout ne peut pas être prévu par le législateur. Au regard de mon expérience, l'agresseur intervient bien souvent dans l'interstice de ce qui n'est pas ou peu prévu. Notre ambition est alors d'anticiper un maximum de scénarios et d'entamer une réflexion sur une riposte de positionnement intercommunal qui sera une vraie force d'action. Il y a aussi un travail sur la résilience à engager.

La question de la radicalisation doit-elle être abordée de manière indirecte ? Les travaux engagés vont-ils être déclencheurs d'autres programmes ?

Nous le savons avec les équipes d'experts qui m'entourent, l'essentiel est la prévention qui va engager d'autres questionnements. Les problématiques seront posées aux élus et nous tenterons de trouver des solutions ensemble.

On l'a vu avec l'attentat de l'église Notre-Dame à Nice, ce sont souvent les policiers municipaux qui sont les premiers sur les lieux. Avez-vous un message à leur passer ?

Il faut avoir conscience qu'il serait illusoire de penser que la crise va se gérer au niveau le

plus haut. L'agent municipal sur place devra intégrer certains réflexes au même titre que l'ensemble des parties prenantes chargées de mobiliser les équipes dans le cadre de ce plan. Les policiers municipaux sont des acteurs majeurs et de nouvelles méthodes leur seront proposées dans un second temps par le biais d'une formation. Mais, j'insiste bien : dans le cadre de leurs compétences.



Jean-Michel Fauvergue, anime la conférence de 18h59 « Histoire du RAID, la sécurité aujourd'hui » le vendredi 10 septembre 2021 à Saint-Raphaël

* Loi n°2021-1520 du 25/11/2021, complétée par le décret n°2022-907 du 20 juin 2022

Depuis quelques mois, nous découvrons la montée de la Nupes avec l'expression de nos deux élus verts, cachés sous le vocable « ma ville ma planète ». Comme il est important de connaître leur pensée, habilement dissimulée sous un charabia technico-environnemental, la majorité rappelle que leurs représentants ont récemment proposé de supprimer le golf de l'Estérel pour en faire une réserve naturelle, de pénaliser les habitants de résidences secondaires, de construire des milliers de logements sociaux supplémentaires en dépit des contraintes existantes, de rétablir les aides pour les casseurs au nom d'une prétendue politique sociale... le tout en méprisant les commémorations patriotiques, ostensiblement boycottées depuis le début de la mandature par leur « leader »... Ce triste aperçu, nous renforce à travailler encore davantage pour que des pensées aussi navrantes n'aient pas d'autre écho que de vous faire sourire quelques secondes.

Le groupe majoritaire
ENSEMBLE, AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Cette année 2022 s'achève avec un sentiment partagé pour beaucoup d'entre vous, en effet tout au long de l'année, nos vies ont été rythmées par les différentes crises. Pour nombreux d'entre vous, les décisions du gouvernement de Monsieur Macron ont impacté directement votre quotidien. Cette crise économique et une inflation record ont eu des répercussions dramatiques sur le pouvoir d'achat des Français.

Les collectivités ont dû s'adapter et souvent palier les absences du gouvernement de Monsieur Macron. À ce titre notre groupe, constructif, a soutenu cette année encore les initiatives de la majorité municipale allant dans le bon sens.

Cette année 2023 doit être celle de l'espoir et du renouveau, en ce sens nous vous souhaitons une bonne année 2023 ainsi que nos meilleurs vœux, que cette nouvelle année vous apporte bonheur, joie, santé et réussite dans vos projets.

De notre côté nous continuerons d'être à vos côtés et de faire des propositions pour l'avenir des raphaéloises et des raphaëlois. Vous savez pouvoir compter sur nous. N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques, vos demandes et vos idées pour que, Saint-Raphaël vive mieux demain.

Jimmy Jeanpierre et Brigitte Vuillemin, votre groupe « Un Nouveau Cap pour Saint-Raphaël »

Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël
UN NOUVEAU CAP POUR SAINT-RAPHAËL

« DEVOIR DE MÉMOIRE,

De véritables patriotes ces poilus de 14-18. Ils ont sauvé la France, mais au prix de 1 400 000 morts, dont 127 Raphaëlois pour ce petit village de pêcheurs qu'était Saint-Raphaël. Des millions de mutilés et de blessés. L'horreur et la puanteur des tranchées. La peur au ventre mais du courage, non de l'inconscience, quand il fallait sortir des abris pour monter à l'assaut des lignes ennemies.

Bien que la seconde guerre mondiale ait été tout autant dévastatrice, le nombre de décès pour la France, militaires et civils, se chiffre à près de 600 000, avec toujours les mêmes souffrances, les mêmes horreurs. Avec des patriotes surtout qui ont défendu notre pays et l'ont reconquis.

Tous ont contribué à sauver notre liberté et à préserver nos valeurs, notre héritage.

Comptons aussi la guerre d'Algérie, pour défendre une partie de la France, bien que la décolonisation de ce département s'avérait inéluctable malgré les bienfaits apportés. Guerre qui a également connu son lot d'héroïsme, de souffrances et de tragédies.

Patriotes également nos militaires en opérations extérieures, dont la mission consiste à lutter contre le terrorisme et le fanatisme qui s'exportent dans notre pays.

Nous ne pouvons pas oublier ces sacrifices. Nous devons témoigner notre reconnaissance, afin que le souvenir se transmette de génération en génération.

Faisons honneur à ces hommes et à ces femmes qui, hier et aujourd'hui, ont défendu notre pays, de l'extérieur ou de l'intérieur, en nous comportant nous-mêmes comme de véritables patriotes.

N'oublions jamais le 11 novembre, le 8 mai, le 5 décembre, le 6 juin, le 15 août... Devoir de mémoire. »

Rédigé par le Groupe POUR SAINT-RAPHAËL AVEC VOUS

LE DEVOIR DE MÉMOIRE »

Une récente délibération oblige les adjoints et les conseillers délégués à participer aux commémorations sous peine de perdre leurs indemnités et les associations leurs subventions! Nous avons été choqués par cette disposition comme Simone Weil bien avant nous, qui disait : « Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire. Le seul devoir, c'est d'enseigner et de transmettre. »

Le devoir de mémoire est un néologisme inventé dans l'espace public et politique français. qui se présente comme une injonction, un impératif moral, voire un commandement politique : Tu dois te souvenir!

L'usage officiel, c'est-à-dire politique, du devoir de mémoire pose véritablement problème, car la mémoire obligée devient en même temps commandée, et parfois soumise aux caprices du prince, à la démagogie du législateur et aux pouvoirs de pression.

Ici nous sommes au paroxysme de cette dérive autoritaire moralisatrice - Le maire, seul en France, manie la carotte et le bâton en obligeant et en associant argent et devoir. C'est une pensée navrante! Pire, pour vérifier le maire veut employer des méthodes Staliniennes au travers de photos analysées des foules!

Notre position est qu'il faut privilégier le travail de mémoire au devoir d'histoire mettre en oeuvre des actions pour nourrir une réflexion mémorielle intelligente, pour exercer sa pensée critique et constructive. Le principe du devoir de mémoire doit être adossé à un travail sur l'histoire avec plus de médiation dans les écoles, Les Français doivent pouvoir répondre avec leur cœur, et non sous la contrainte, aux cérémonies qui rappellent les fondements de la nation. Nous sommes heureux que le préfet partage notre avis et qu'il ait demandé à M Masquelier de retirer cette délibération! Nous continuerons à intervenir-avec succès-auprès du préfet et des autorités compétentes pour éviter la mise en oeuvre de décisions absurdes . N Oudot, P Tomasi conseillers municipaux Ma Ville Ma Planète

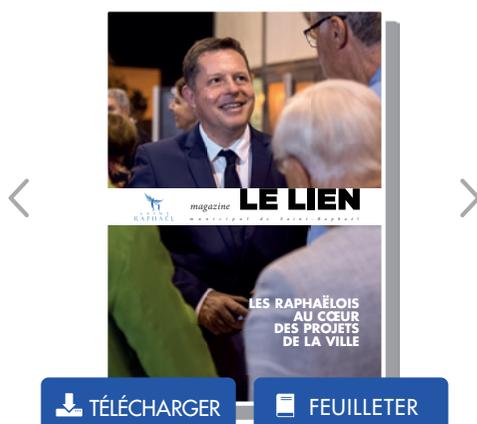
Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël
MA VILLE MA PLANÈTE

Aucun texte ne nous a été transmis dans les délais requis par le groupe
VOTRE ST RAPH – LREM.

« LE LIEN » NUMÉRIQUE

Le magazine « Le Lien » est également consultable dans sa version numérique :

ville-saintraphael.fr



SAINT-RAPH INFO

saint-raph.info vous communique gratuitement toute information pratique. Inscrivez-vous :

saint-raph.info



Recevoir des informations par SMS



Recevoir la newsletter, les agendas par courriel

CONSEILS DE QUARTIERS

Permanences des secteurs centre-ville Sud et Nord

Chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00, Centre Culturel

Permanences du secteur Boulouris centre

Tous les derniers samedis du mois de 10h00 à 12h00, salle Laforest

UN DYSFONCTIONNEMENT UNE DÉGRADATION ?

SMIR SERVICE MUNICIPAL d'INTERVENTION RAPIDE

08000 83701 N° VERT APPEL GRATUIT

Application mobile Saint Raphaël

smir@ville-saintraphael.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

JANVIER 2023

- LUNDI 9:** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines
- MARDI 10:** Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage
- MERCREDI 11:** Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend
- JEUDI 12:** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veysnières
- VENDREDI 13:** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris
- SAMEDI 14:** Aiguebonne, Le Dramont, Bord de mer (de la plage de la Pescade à la Pointe du Caneiret)
- LUNDI 16:** Agay, Anthéor, le Trayas, Bord de mer (de la plage du Pourrousset jusqu'à Théoule)

FÉVRIER 2023

- LUNDI 13:** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines
- MARDI 14:** Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage
- MERCREDI 15:** Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend
- JEUDI 16:** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veysnières
- VENDREDI 17:** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris
- SAMEDI 18:** Aiguebonne, Le Dramont, Bord de mer (de la plage de la Pescade à la Pointe du Caneiret)
- LUNDI 20:** Agay, Anthéor, le Trayas, Bord de mer (de la plage du Pourrousset jusqu'à Théoule)

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET DES SAPINS

Une fois les fêtes achevées, la même question se pose : que faire de son sapin ? Pour leur donner une seconde vie, « Pizzorno Environnement », en collaboration avec la Ville de Saint-Raphaël, se mobilise pour organiser leur collecte. Les sapins seront ramassés aux mêmes dates que la collecte des déchets verts (bac orange). Il vous suffit de déposer votre sapin, vierge de toute décoration, à côté de votre bac orange, la veille au soir de la date de collecte. Pour les résidences et autres administrés dont les déchets verts sont collectés en point de regroupement, l'entreprise Pizzorno ramassera les sapins au niveau de ces points, aux dates de la collecte des déchets verts.

- LUNDI:** Secteur ville sud
- MARDI:** Valescure
- MERCREDI:** Boulouris, Le Dramont
- JEUDI:** Secteur ville nord
- VENDREDI:** Agay, Anthéor, Le Trayas

Contact : Pizzorno : 04 98 11 83 40

deux mille
2023



S A I N T
R A P H A Ë L

Libres de voir
plus

GRAND

Frédéric MASQUELIER

MAIRE DE SAINT-RAPHAËL
PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

le Conseil Municipal

vous présentent leurs

meilleurs vœux
pour l'année 2023